71e ANNEE (8e Série) N° 40 5 OCTOBRE 1961

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

SEMINARY LIBRARY
PASSIONIST FATHERS

SOMMAIRE

DOCTRINE

L'Avertissement du Saint-Office et la valeur historique des Evangiles. — Texte, 577. Les interventions de l'Eglise, 577. — Motif de l'intervention actuelle ; les Evangiles, leur genre littéraire spécial ; conclusions des critiques, 579. — Comment lire les Evangiles ; chroniqueur ou historien ; conclusion, 581.

Bible et Archéologie. — P. Montet, *L'Egypte et la Bible*, 582. — Sr Marie-Aline de Sion, *La forteresse Antonia et la question du Prétoire*, 583. — B. Bagatti, *I monumenti di Emmaus, el-Qubeibeh e dei Dintorni*, 585 ; *Emmaus...*, 585. — C. Corbo, *Gli scavi di Kh. Siyar el-Ghanam* (*Campo dei Pastori*)..., 586. — M. Join-Lambert, *Jérusalem*, 587.

Questions de science ecclésiastique. — Les remises commerciales sont-elles légitimes, conformes à la justice et à la charité ? 587.

Chronique d'Histoire des Religions. — A. Parrot, *Sumer*, 588. — E. Drioton, *Pages d'Egyptologie*, 589. — G. Posener, etc. *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, 591. — J. Chapelle, *Nomades noirs du Sahara*, 591. — H. Deschamps, *Les religieuses de l'Afrique noire*, 591.

In memoriam : M. Brière, E. Drioton, 592.

PREDICATION

Instructions du Dimanche. — XXIV. 22e Dimanche après la Pentecôte (Journée missionnaire) : « Le jour du Christ », 297.

Fête du Christ-Roi. — Que votre Règne arrive..., 299.

Varia. — Amour et vie chrétienne : I. Amour et liberté spirituelle. — II. Amour et combat spirituel, 302.

Enseignements pontificaux. — La mission sociale de la femme, 302.

Méditations. — 19e Dimanche : L'homme nouveau, 304.

Journée Missionnaire. — Problèmes actuels, 304.

DIRECTION : Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — R. DESVOYES, Codirecteur
CORRESPONDANCE : M. le Directeur de « l'Ami du Clergé », BP 4 Langres (Hte-Mne)
PUBLICITÉ EXCLUSIVE : M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS (8e)

Paraît tous les jeudis à Langres

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE HEBDOMADAIRE DE DOCTRINE ET DE PASTORALE

ABONNEMENTS		France	Étranger
	Doctrine seule........	10	15 NF.
	Doctrine et Prédication.	12	18 NF.

Tous les nouveaux abonnements partent du 1er JANVIER de l'année en cours
On n'accepte pas d'abonnements à la PRÉDICATION sans la DOCTRINE

L'AMI DU CLERGÉ, 2-4, rue Claude-Gillot, Langres (H.-M) - C. C. P. 21.88 Nancy

PETIT COURRIER

Q. — Connaissez-vous une édition du texte *latin* de l'encyclique *Mater et Magistra*, en dehors de celle des *Acta* ?

R. — Interrogez la Librairie vaticane, Cité du Vatican, Rome. Elle édite l'encyclique dans les diverses langues ; il serait étonnant qu'elle ne publie pas aussi le texte latin en brochure séparée.

Q. — Quel livre me conseillez-vous pour me permettre de connaître S. Alphonse de Liguori ?

R. — Voyez les articles *Alphonse de Liguori* (*S.*) dans le *Dict. de Théol.*, t. I, col. 906-920, dans *Catholicisme*, t. I, col. 352-57, dans le *Dict. de Spiritualité*, t. I, col. 357-389 ; la notice des *Vies des Saints et Bx*, t. VIII, « Août », p. 34-47, ou du *Dict. d'Hist. et Géogr. eccl.*, t. II, col. 715-35. Cherchez A. Berthe, *S. Alphonse de Liguori*, 2 vol. in-8, Retaux, 1900, réédité en 1 vol., 1939 ; Angot des Retours, *S. Alphonse de L.*, coll. « Les Saints », Gabalda, 1903.

Q. — Pouvez-vous me dire quel est le saint *Alain* que l'on fête le 16 juillet ?
Il y a aussi un bienheureux Alain, dominicain. Quand le célèbre-t-on ?

R. — Je n'en connais pas, le 16 juillet. On fête un saint Alain, vénéré à Lavaur, le 25 novembre ; un autre, vénéré à Quimper, le 27 décembre.

Le Bx Alain de la Roche, O.P. († 1475) est fêté le 8 septembre.

Q. — La neuvaine à « Notre-Dame de la Trinité » parle de sainte Brigitte. Vous serait-il possible de m'indiquer un livre concernant cette sainte ?

R. — Voyez l'art. du P. Debongnie, *S. Brigitte*, dans le *Dict. d'Hist. et Géogr. eccl.*, t. X, col. 719-31 ; Csse de Flavigny, *Ste Brigitte de Suède*, Paris, Leday, 1892 ; la notice des *Vies des Saints et Bx*, t. X, p. 236-248 (Letouzey, 1952).

Q. — Pouriez-vous m'indiquer une vie de S. Léonard de Port-Maurice et de Ste Mechtilde ?

R. — 1° Sur *S. Léonard*, missionnaire franciscain (1676-1751), dont la fête se célèbre le 26 novembre, consultez les *Vies des Saints*, t. XI (Letouzey, 1954) ; la notice (p. 903-917) qui lui est consacrée vous offre un portrait pittoresque et très fouillé ; voyez aussi L. de Chérancé, *Saint Léonard*, in-12, Poussielgue, 1903. Ses *Œuvres* traduites et éditées par le chan. Labis ont paru chez Casterman (1858-61) en 8 vol., ou chez Vivès, 3 vol. in-8, 1858, trad. Ch. Ste-Foi.

2° Sur sainte Mechtilde de Helfta († 1298), voyez Dom A. Castel, *Les belles prières de sainte Mechtilde et de sainte Gertrude*, in-8, coll. « Pax », Ligugé, 1925.

Andrée BOURÇOIS-MACE. — **Rester jeunes...** — In-12 de 148 p., 7,50 NF. — Paris, Fleurus, 1961.

Les dix chapitres de ce volume ne se laissent pas facilement analyser. C'est une succession de pensées plutôt que le déroulement d'un exposé. Mais ces pensées n'en sont pas moins intéressantes. Concernant d'abord l'état actuel de la civilisation (statistiques, remarques psychologiques, observations sur la vie courante), elles traitent ensuite des précautions à prendre pour rester jeune (conditions physiologiques, psychologiques, religieuses) et enfin des moyens d'être heureux dans la vieillesse, malgré les infirmités, la solitude, la tentation d'ennui, etc.

Un appendice souhaite l'établissement d'une fête des grand'mères à l'occasion de la Ste-Anne.

Ce petit livre plaira aux adultes de tout âge, et sera surtout utile à ceux qui commencent à éprouver les inconvénients de la vieillesse et seraient portés à s'en attrister.

P. GUENST-HORN. — **Paysan ?... Bourgeois ?... ou Prince ?** — (19 × 14), 190 p., 6,60 NF. — Nouvelles Edit. Debresse, Paris.

Les trois noms qui composent le titre de ce livre représentent les principales catégories traditionnelles de la société. Mais les véritables critères de la valeur humaine sont ailleurs et même loin de ceux que prône couramment l'opinion publique. C'est ce que montre l'auteur, sur un ton mi-sérieux mi-plaisant, parfois d'une manière satirique, mais toujours avec bonne humeur, en passant au crible un certain nombre de notions familières à la mentalité contemporaine et en les confrontant avec les données d'une saine raison informée par la foi. Chacun peut puiser dans ces lignes de quoi tenir honorablement son rang, à son propre échelon.

Jean GRANDMOUGIN. — **Mon Tour du monde quotidien.** — In-8 de 317 p., 16 NF. — Paris, Téqui, 1961.

Ceux qui ont entendu régulièrement les chroniques de Jean Grandmougin, à Radio-Luxembourg, ont parfois désiré en garder la collection. C'est pour répondre à leur désir que l'auteur a réuni dans ce volume tout ce qui regardait la politique intérieure française, en réservant pour un autre volume ce qui touchait à la politique internationale. Il va de soi que les chroniques ne sont pas données intégralement ; on n'en a gardé que l'essentiel. L'ensemble couvre l'année 1960 seulement. Le volume s'ouvre par l'apparition des « nouveaux francs » et par le « plan Pinay », que son auteur ne fut pas appelé à faire exécuter jusqu'au bout. Mais dans ce volume, ce qui revient comme une obsession, comme un cauchemar, c'est l'affaire de l'Algérie. On la voit évoluer comme un gros nuage dans lequel le vent dessine des formes toujours nouvelles et amasse des orages. La France est divisée, l'opinion énervée, les décisions du pouvoir discutées. Le malaise paysan vient se greffer sur le drame algérien. On sort de cette lecture, le cœur gros et l'âme inquiète...

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

38

POUR LE CHAUFFAGE

de tous les grands locaux.

églises, cinémas, salles de fêtes, salles de réunions, écoles etc...

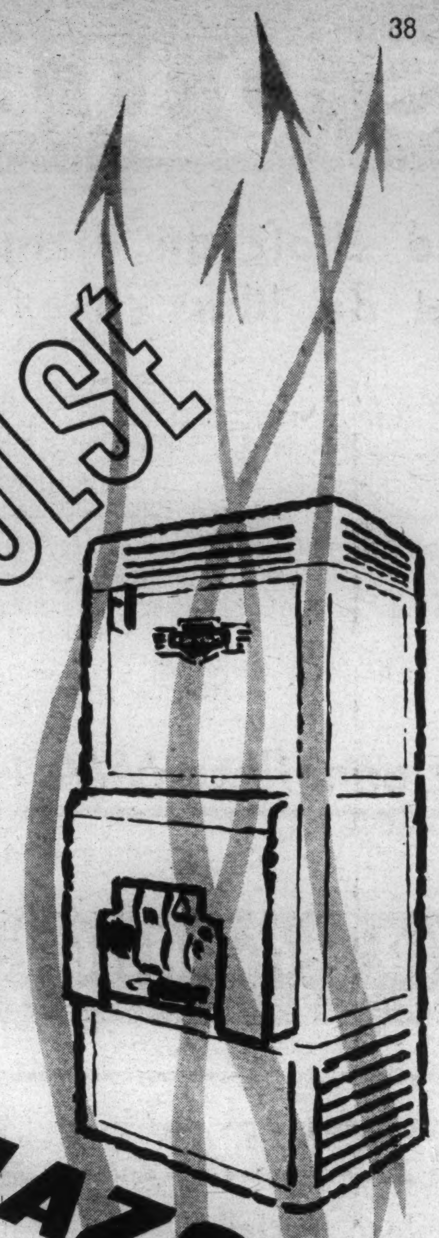

L'AIR PULSÉ

avec

CALOMAZOUT

est la solution idéale et économique

Automaticité complète
Mise en régime immédiate
Rendement calorifique maximum
Aucun risque de gel

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DU MATÉRIEL THERMIQUE "DANTO-ROGEAT"

DOCUMENTATION ET ÉTUDE GRATUITE SUR DEMANDE
A ADRESSER A
Cie DE L'AIR PULSÉ
46, rue Bichat, LYON - Tél. 42-57-31

Un **PROJECTEUR**, simple ou automatique, PUISSANT, admettant des lampes de 300 à 750 watts. Possibilité de synchronisation avec magnétophone.

Vous est offert pour vos cours catéchistiques par son FABRICANT.

Son PRIX — direct de l'usine à l'usager — sans intermédiaire, a été étudié pour les abonnés de l'**Ami du Clergé**.

Ecrire à **Ets Ch. MERCIER**, Constructions Audio-Visuels LA MEMBROLLE-s-CHOISILLE, près TOURS (I.-et-L.).

Recommandé par le **Centre d'Entr'aide du Clergé**.

EDITIONS **BITON**

Spécialistes du chant grégorien et de la musique religieuse

●

Manuels et Recueils
BESNIER
et leurs accompagnements

●

Chants des Offices
BITON
Notation grégorienne ou moderne

●

Tous les accompagnements du chant grégorien

●

Paroissiens notés Desclée

●

Méthode Ward

●

Solfèges, Méthodes et cours d'accompagnement

●

Grand choix d'œuvres chorales à voix égales et à voix mixtes
(Spécimens gratuits)

A paraître en Octobre :
DISQUE de 10 Noëls de la collection **BESNIER**

●

DEPOT
de toutes Editions
Remises d'usage
Conditions spéciales
pour quantités importantes
Catalogues sur demande

Librairie St-Joseph
EDITIONS BITON
St-Laurent-s-Sèvre
(Vendée) - Tél. 2

DISQUES

Le plus grand choix de disques religieux et de films-fixes

Nouveautés :

Collection « JESUS FILS DE DIEU NOTRE SAUVEUR ». — Les débuts de la vie publique (Jésus se manifeste au monde. — Premières paroles, premiers miracles).
— 1 disque 30 cm. PF 5002. — 2 films-fixes couleurs 2A et 2B.
Prix spécial de souscription jusqu'au 31 Octobre 1961. Bulletin sur demande.

SCHUBERT. — Messe Allemande en fa majeur. Kyrie, Salve Regina pour Chœur mixte. (Disque 30 cm. D.G.G. 618.676 ou Stéréo 138.676).

THEOPHANE VENARD. — Texte de M. l'Abbé Ferrier, acteurs du Théâtre des Quinze et Chorale. Clément Janequin. (Disque 30 cm. Unidisc 30.117 S).

DAVID, ROI D'ISRAEL. — Texte de Yves Garance, avec Daniel Sorano, Tristan Sarn, etc. (Disque 30 cm. Past. et Mus. P.M. 30.003).

Conditions exceptionnelles à MM. les Ecclésiastiques

Expédition Province par retour — Abonnement gratuit à « Disques-Informations »

19, RADIO PYGMALION boulevard de Sébastopol — Tél. : CEN. 17-33 — M° : CHATELET

L'OFFICE GENERAL DU LIVRE

14 bis, rue Jean Ferrandi — PARIS-6

est toujours en mesure d'expédier dans le monde entier tous les **LIVRES FRANÇAIS ET ETRANGERS**, la musique religieuse et profane, les disques et les films.

Nous payons, pour nos Clients, les abonnements aux publications françaises et étrangères.

Ainsi, nos Correspondants : SEMINAIRES, INSTITUTIONS, BIBLIOTHEQUES, ECOLES et CLIENTELE PARTICULIERE, peuvent grouper chez nous tous leurs achats, ce qui représente une notable économie de frais de correspondance et autres, en même temps que la grande commodité de n'avoir qu'un seul fournisseur, soucieux de leurs intérêts.

RAPIDES-EXACTS DUPLICATEURS MÉTRO PARIS-2 50 R. ET. MARCEL ÉCONOMIQUES

LES DUPLICATEURS MÉTRO vous présentent :

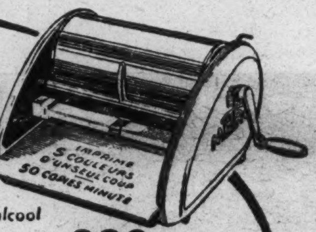

1° **"LE CADDIE"** à alcool — SIMPLICITÉ ROBUSTESSE PRÉCISION — **229.00 NF**

2° **"LE CLUB"** à alcool — Aux qualités du Caddie s'ajoutent sa démultiplication et ses pressions variables. (Grandes possibilités) — **350.00 NF**

3° **"LE RACER"** à alcool — Prise automatique Pressions variables Compteur Réservoir sélectif d'alimentation (Grand Rendement) — **586.00 NF**

Tous nos prix s'entendent TTC franco de port et d'emballage — Exportation tous pays

Matériel agréé et recommandé par l'Institut Pédagogique Fournisseur des Grandes Administrations et des Collectivités

DOCUMENTATION CL GRATUITE SUR DEMANDE — Documentez-vous sur nos duplicateurs — **STENCILS ET ALCOOL**

DUPLICATEURS MÉTRO S.A. 50, RUE ÉTIENNE MARCEL PARIS-2 — Téléphone : CEN. 98-17 et 38-30 — Succur. METZ, 22, Av. Leclerc de Hauteclocque

VITRAUX DALLE DE VERRE
Exécution, Restauration
Atelier THOMAS — Tél. 13.31
78, Av. de Chabeuil, VALENCE (Drome)

le chauffage des églises
résolu par le
CALORIFÈRE A MAZOUT AERCO A AIR SOUFFLÉ
Nombreuses références

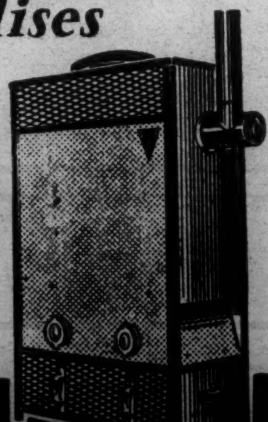

ETABL^ts^ ENNCO CONSTRUCTEURS
88, AV. A.-DUTRIEVOZ — TEL. 52-82-48
VILLEURBANNE (RHONE)

NOUS CONSULTER EGALEMENT POUR LE CHAUFFAGE DES ECOLES, CINEMAS, SALLES PAROISSIALES, ETC...

PROCURE INSTRUMENTALE DU SUD-EST
Orgues STAL
Tous les Harmoniums
Jean GRANGE, 24, rue Thomassin, LYON-2e
Tél. 37.89.71

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

71ᵉ ANNEE (8ᵉ Série)
N° 40. — 5 Octobre 1961

L'AVERTISSEMENT DU SAINT-OFFICE
et la
Valeur historique des Evangiles

Le Saint-Office a publié, le 20 juin dernier, l'Avertissement suivant (*Act. Ap. Sed.*, 12 août 1961, p. 507) :

AVERTISSEMENT

« Alors que l'étude des sciences bibliques se poursuit avec une ardeur digne d'éloges, en divers pays des jugements et des opinions se répandent qui menacent l'exacte vérité historique et objective de l'Ecriture Sainte, non seulement de l'Ancien Testament (comme le Souverain Pontife Pie XII le déplorait déjà dans l'encyclique *Humani generis*, cf. *A.A.S.*, XLII, 576), mais aussi du Nouveau, même pour les paroles et les faits de Jésus-Christ.

Ces jugements et ces opinions inquiètent les pasteurs et les fidèles. C'est pourquoi les Eminentissimes Pères gardiens de la foi et des mœurs ont jugé qu'ils devaient avertir tous ceux qui parlent ou écrivent au sujet des Livres Saints, qu'ils doivent toujours traiter avec la prudence et le respect voulus ce sujet si important et ne jamais perdre de vue la doctrine des SS. Pères, ainsi que le sens et le magistère de l'Eglise, afin de ne pas troubler les consciences des fidèles ni porter atteinte aux vérités de la foi.

N. B. — Ce « Monitum » est publié avec le consentement également des Eminentissimes Pères de la Commission biblique pontificale.

Fait à Rome, au Palais du St-Office, le 20 juin 1961.

Sebastiano MASALA, notaire.

Six jours plus tard la même congrégation mettait à l'Index la *Vie de Jésus* de J. Steinmann et cette décision, deux jours après, faisait l'objet d'un long commentaire, signé de trois étoiles, dans l'*Osservatore Romano*. Les trois textes ne peuvent être mis sur le même plan ; ils n'en sont pas moins étroitement liés. C'est sans doute parce qu'on a vu dans l'ouvrage incriminé un exemple typique de ce contre quoi l'Avertissement du Saint-Office cherche à mettre en garde qu'il a été condamné. Les critiques faites dans l'*Osservatore Romano*, tout en ne représentant pas expressément ce qu'on pourrait appeler un point de vue officiel, semblent bien être comme le résumé et l'écho des discussions et des critiques qui ont précédé et finalement provoqué la condamnation de cet ouvrage.

* *

LES INTERVENTIONS DE L'EGLISE

La nouvelle décision du Saint-Office s'inscrit dans la série déjà longue des interventions de l'Eglise sur la vérité historique de l'Ecriture Sainte. Il a déjà été question de celle-ci à plusieurs reprises dans les encycliques pontificales et dans une suite de décrets émanés pour la plupart de la Commission pontificale biblique, décrets qui possèdent la même autorité que ceux qui sont promulgués par le Saint-Office lui-même. C'est d'ailleurs de cette dernière congrégation que provient le récent *Monitum*. C'est donc dans son sein qu'il a été élaboré et rédigé ; mais une addition mentionne qu'il est publié avec le consentement des cardinaux membres de la Commission Biblique.

La Bible était jadis, sur bien des points qui n'avaient aucun rapport immédiat avec la foi ou les mœurs, à peu près le seul document connu. C'était, en particulier, le cas pour l'histoire la plus ancienne de l'humanité ou même d'empires plus récents. On ne pouvait donc que se fier simplement à elle et regarder comme historiques tous les récits qui paraissaient tels.

Déjà les découvertes scientifiques avaient peu à peu obligé à abandonner l'image du monde physique qu'on avait pu se faire d'après elle. Les découvertes archéologiques ont ensuite ramené au jour les restes d'anciennes civilisations. Parmi eux se trouvaient des documents écrits dont certains, de beaucoup antérieurs à Moïse, renfermaient des récits étroitement apparentés à ceux de la Bible. Les nouvelles découvertes permettaient de mieux comprendre certains des aspects de celle-ci, mais elles mettaient aussi en question, sur plus d'un point, son originalité ou l'exactitude de ses données historiques et géographiques.

Pour éviter de taxer la Bible d'erreur, plusieurs solutions furent envisagées pour montrer que, sur ces différents points, il ne fallait pas lui attribuer un enseignement explicite et formel. Ou bien elle ne faisait que reproduire d'anciens documents dont elle n'entendait pas garantir la valeur ou bien elle employait des formes de récit qui, bien que tenues jusqu'alors pour historiques, ne devaient pas être regardées comme telles. L'application de ces principes allait parfois fort loin. Aussi la Commission Biblique consacrait-elle l'une de ses premières interventions, le 3 juin 1905, au caractère historique de la Bible. Le principe d'exégèse suivant lequel des écrits ou des récits, jusqu'alors tenus pour historiques, pouvaient être interprétés différemment, n'étaient pas condamné ; mais son application ne pouvait être envisagée que dans des cas très rares et elle devait s'appuyer sur des arguments solides.

Plusieurs des propositions condamnées par le décret *Lamentabili* du 3 juin 1907 ont trait à la valeur historique des Evangiles, telles l'affirmation d'une différence fondamentale entre le Christ de

l'histoire et le Christ de la foi (29), le progrès de la conscience messianique de Jésus (35), le rejet du caractère historique de la résurrection (36).

L'encyclique *Pascendi* (8 septembre 1907) s'en prend à ceux pour qui les faits surnaturels ne peuvent être l'objet d'une connaissance historique. (Denz., n° 2073).

Dès lors les décisions de la Commission Biblique allaient se succéder. Le 29 mai 1907, traitant de la vérité historique du quatrième Evangile, elle rejetait l'opinion qui voyait dans les faits rapportés par lui des récits totalement ou même partiellement fictifs, et dans ses discours, non pas un exposé des paroles de Jésus, mais de simples compositions théologiques de l'auteur.

Le 30 juin 1909 la Commission Biblique condamne les systèmes qui tendaient à rejeter le « sens littéral historique » des premiers chapitres de la Genèse, et avant tout des faits qui touchent aux fondements même de la religion chrétienne.

Le 19 juin 1911, elle abordait l'évangile de saint Matthieu. Admettant qu'il ait poursuivi un but surtout dogmatique et apologétique et qu'il n'ait pas suivi dans ses récits une chronologie stricte, elle refusait de reconnaître dans les faits et les discours rapportés par lui des transformations destinées à les adapter aux anciennes prophéties ou aux besoins nouveaux de l'Eglise. Elle déclarait « privée de fondement solide » les opinions de ceux qui mettaient en doute l'authenticité historique de ses deux premiers chapitres.

Une position analogue était prise à propos des évangiles de Marc et de Luc, le 26 juin 1912.

Le 15 septembre 1920, l'encyclique *Spiritus Paraclitus* de Benoît XV déclarait qu'il n'était pas conforme à la doctrine de l'Eglise de penser que les « parties historiques de l'Ecriture » n'exprimaient pas une vérité absolue, mais une vérité relative, simple reflet d'opinions courantes ; l'histoire véritable se devait en effet de rapporter les faits tels qu'ils se sont passés. Etaient particulièrement visés ceux qui, « sans tenir compte du sens et du jugement de l'Eglise, parlaient trop facilement de citations implicites ou de récits qui n'avaient que l'apparence de l'histoire ou de l'existence dans les livres saints de genres littéraires qui n'étaient guère compatibles avec la vérité intégrale et parfaite de la parole de Dieu ».

Sens de ces interventions

Toutes ces mises en garde n'entendaient pas cependant freiner le travail des exégètes ou leur dicter des solutions toutes faites et immuables. C'est ce qui ressort de deux notes publiées l'une par le T. R. P. Père Miller, secrétaire de la Commission biblique, l'autre par le P. Kleinhanz, sous-secrétaire, à propos de la dernière édition de l'*Enchiridion Biblicum* où sont reproduites toutes les décisions de cette Commission (cf. *Ami du Clergé* 1955, p. 425). Elles rappellent, en effet, que lorsque ces décrets contiennent des vues qui ne sont liées aux vérités concernant la foi et les mœurs ni directement ni indirectement, les exégètes peuvent poursuivre leurs recherches en toute liberté et en exploiter les résultats, en réservant toujours évidemment le jugement ultérieur de l'Eglise.

Une application officielle de ce principe avait d'ailleurs été proposée par le Saint-Office lui-même, le 2 juillet 1927, à propos de l'interprétation qu'il fallait donner à ses déclarations du 13 janvier 1897 sur le ℣. 7 du chapitre v de la première Epître de saint Jean, déclaration où il refusait d'admettre que l'on pût, sans danger pour la foi, en nier ou même en mettre en doute l'authenticité (*tuto negari aut saltem in dubium revocari*). Or de nouveaux travaux, même catholiques, avaient fini par montrer que ce passage ne pouvait guère être considéré que comme un commentaire latin tardif, sans doute espagnol, qui avait, à un certain moment, pénétré dans le texte même des manuscrits de la Vulgate. C'est pourquoi on l'avait tenu plus tard pour authentique, mais dans la seule église latine, jusqu'au jour où l'on devait découvrir qu'il était absent, non seulement des manuscrits grecs ou orientaux, mais aussi des plus anciens manuscrits latins. Quand tous ces faits eurent été dûment établis, le Saint-Office déclara que sa décision précédente n'avait pas pour but d'entraver le cours des investigations scientifiques, mais qu'elle avait dû rappeler que l'étude de telles questions doit se faire avec une grande prudence et dans un esprit de soumission à l'Eglise, à qui il appartient finalement d'en décider. Ainsi des théories, regardées jadis comme insuffisamment fondées, ou même plus ou moins explicitement rejetées, peuvent être finalement retenues.

Genres littéraires

Alors que l'encyclique *Spiritus Paraclitus* mettait en garde contre une trop grande facilité à reconnaître, dans certains textes jusqu'alors tenus pour historiques au sens strict, un genre littéraire différent, l'encyclique *Divino afflante* du 30 septembre 1943 reconnaît qu'il a manqué aux anciens exégètes presque tout ce qui était nécessaire pour étudier certaines données, surtout historiques, de la Bible. Aussi invite-elle à rechercher, en s'aidant de toutes les ressources maintenant à la disposition de ses interprètes, quels pouvaient être *les genres littéraires*, les formes et manières de dire alors en usage, pour voir dans quelle mesure on peut les retrouver dans l'Ecriture elle-même.

La lettre du Secrétaire de la Commission Biblique au cardinal Suhard, du 16 janvier 1948 est allée dans le même sens. Elle déclare, en effet, que les décrets antérieurs de la Commission biblique « ne s'opposent nullement à un examen ultérieur vraiment scientifique de ces problèmes d'après les résultats obtenus pendant ces quarante dernières années ». Elle va même jusqu'à dire, après avoir rappelé que jadis la Commission Biblique avait reconnu que Moïse avait pu utiliser d'anciens documents écrits ou oraux et qu'on pouvait admettre des additions ultérieures au texte primitif du Pentateuque : « Il n'est plus personne aujourd'hui qui mette en doute l'existence même de ces sources et n'admette un accroissement progressif des lois mosaïques, dû aux conditions sociales et religieuses des temps postérieurs, progres-

sion qui se manifeste aussi dans les récits historiques. » Et elle invite à étudier les procédés littéraires des anciens orientaux et leur psychologie pour mieux interpréter ces textes.

Un tel travail ne doit cependant pas se faire au détriment de la réalité, sinon de tous les détails des récits de la Bible, du moins de leurs données essentielles. C'est ce que rappelait l'encyclique *Humani generis* du 12 août 1950, dans le texte même auquel renvoie l'Avertissement du Saint-Office :

« Tout comme dans les disciplines de la biologie et de l'anthropologie, ainsi dans les sciences historiques, certains s'écartent de façon audacieuse des règles de prudence établies par l'Eglise. D'une façon particulière, il faut déplorer certaine manière beaucoup trop libre d'interpréter les livres historiques de l'Ancien Testament. Les tenants de ce système invoquent à tort pour se justifier la Lettre donnée, il y a peu de temps, par la Commission des Etudes Bibliques à l'Archevêque de Paris. Cette lettre, en effet, avertit clairement que les onze premiers chapitres de la Genèse, quoiqu'ils ne répondent pas de façon rigoureuse au concept de l'histoire qui fut celui des grands historiens grecs et latins ou qui est celui des maîtres de notre temps, appartiennent toutefois en un sens véritable, que les exégètes devront encore explorer et établir, au genre historique... On ne peut donc, d'aucune façon, mettre les récits populaires accueillis par les Livres Saints sur le même rang que les mythologies ou autres récits semblables, qui sont plus le fruit de l'imagination que du goût de la vérité et de la simplicité qui marque si visiblement les livres sacrés, même de l'Ancien Testament, qu'il faut placer nos hagiographes bien au-dessus des écrivains profanes de l'antiquité. »

Le Saint-Office invite donc aujourd'hui à prendre dans l'interprétation des paroles et des actions de Jésus, rapportées par le Nouveau Testament, une attitude semblable à celle qui était ici recommandée pour l'Ancien Testament. Et cela, parce que, dit-il, « en divers pays se répandent des jugements et des opinions qui menacent l'exacte vérité historique et objective... du Nouveau (Testament), même pour les paroles et les faits de Jésus-Christ ».

* *

Motifs de l'intervention actuelle

Comme les Congrégations romaines n'ont guère coutume de s'occuper des opinions émises en dehors de l'Eglise catholique, tant que les membres de celle-ci n'en subissent pas l'influence, il semble bien que le Saint-Office vise ici des tendances récentes qui se seraient manifestées chez certains historiens ou exégètes catholiques, surtout depuis la parution de l'encyclique *Divino afflante*.

Depuis la fin du XIX^{e} siècle, l'exégèse catholique est plus ou moins consciemment et plus ou moins largement tributaire de l'exégèse protestante. Bien des résultats, acquis à la suite des travaux dus aux meilleurs représentants de celle-ci, ont pu être assimilés sans danger pour la foi. Mais, comme ils étaient bien souvent mêlés à d'autres éléments qui n'étaient guère compatibles avec celle-ci, le discernement n'a pas toujours été facile à faire. C'est pourquoi certains, forts d'avoir toujours su, au moins pour l'essentiel, conserver la vérité, étaient portés à rejeter en bloc toutes les nouveautés proposées. D'autres, moins défiants, pouvaient aller trop loin dans l'accueil qu'ils leur faisaient. Il a fallu du temps pour trouver une juste attitude entre ces tendances opposées. Ce n'est qu'à la suite d'études de plus en plus poussées que l'on a pu préciser peu à peu ce qu'on pouvait accepter et ce qu'il fallait rejeter.

L'autorité ecclésiastique, à qui il appartenait finalement de fixer la ligne à suivre dans ces efforts vers une vue toujours plus exacte des réalités bibliques, l'a fait avec la prudence qui lui est coutumière. Sans cesser d'inviter à aller de l'avant, il lui fallait aussi freiner des élans qui pouvaient porter trop loin, d'autant plus qu'elle devait tenir compte non seulement des problèmes posés, mais aussi de l'ensemble des fidèles dont beaucoup n'étaient pas préparés à comprendre seulement qu'on pût les poser, et qui pouvaient être parfois inutilement scandalisés. Elle n'en suivait pas moins le progrès des études. Il n'y a donc rien d'étonnant si certaines solutions, jugées jadis difficilement acceptables pour des raisons diverses, soient maintenant tenues comme méritant l'attention et l'étude.

La lettre de la Commission Biblique au cardinal Suhard témoigne, sur un point très important, de tels progrès, quand elle admet un accroissement notable de la matière historique et législative du Pentateuque après Moïse, alors que les décrets antérieurs de la même Commission ne semblaient guère estimer permises que des additions minimes.

Il en est de même pour l'emploi, en exégèse, de la théorie des Genres littéraires. Aussi, pour répondre aux directives de l'encyclique *Divino afflante*, essaye-t-on de plus en plus de préciser le genre littéraire de chacun des livres et même de chaque fragment des livres de l'Ancien et du Nouveau Testaments. On s'efforce de discerner, dans ce qu'on appelle les livres historiques, ce qui appartient proprement au genre historique et ce qui relève de genres plus libres. C'est ainsi que l'on admet de plus en plus comme probable que des livres comme Ruth, Tobie, Judith, Esther, et certains passages des livres historiques proprement dits, n'auraient pas été écrits pour rapporter simplement une histoire ou des faits réels, mais qu'ils ont eu un autre but, spécifiquement religieux. On cherche donc moins à y corriger certains anachronismes flagrants ou des données topographiques impossibles, à l'aide de changements plus ou moins arbitraires, qu'à bien comprendre le texte tel qu'il est et à en mieux discerner la portée théologique, qui est ici l'essentiel.

Un tel travail reste toujours délicat ; et l'on comprend les mises en garde de l'Eglise, telles que celles de l'encyclique *Humani generis*. Les interprétations nouvelles que l'on propose, si fondées qu'elles soient, risquent toujours de choquer certains. Ceux-ci, profondément attachés à une interprétation littéraliste de la Bible, qui relève d'ailleurs beaucoup moins de la tradition catholique que d'une certaine conception protestante, fondamentaliste, de la Bible, sont trop facilement portés à croire que, si l'on cesse de voir, dans tel ou tel récit, de l'histoire proprement dite, c'en est fait

de la vérité même de l'Ecriture. Il a été longtemps difficile, pour beaucoup, de ne pas admettre l'universalité géographique du déluge ou l'exactitude absolue des chiffres ou des données chronologiques de la Genèse.

On doit évidemment tout faire pour éviter le scandale, même des simples fidèles, en apportant la plus grande prudence dans l'essai et surtout dans la proposition de solutions qui peuvent heurter les opinions reçues jusqu'alors. C'est l'attitude que recommandait l'encyclique *Humani generis* touchant l'Ancien Testament. C'est celle que réclame le Saint-Office à l'égard des données du Nouveau, quand il s'agit des récits qui rapportent des paroles et des actions du Christ.

Les Evangiles

Il n'est nullement demandé que l'on regarde les Evangiles comme un décalque, matériellement exact en tous les détails, de sa vie et de son enseignement. Il faudrait pour cela oublier les divergences qui existent entre les différents textes, même quand ils rapportent des paroles aussi importantes que celles qui ont été prononcées lors de la dernière Cène.

Déjà les anciens décrets de la Commission Biblique, tout en affirmant vigoureusement la valeur historique des données des différents Evangiles, reconnaissaient que les auteurs n'avaient pas toujours respecté l'ordre chronologique. Or la chronologie est le squelette de l'histoire. Quand un auteur ne la respecte pas, et surtout quand il la modifie d'une manière intentionnelle, c'est qu'il n'entend pas se contenter d'être un simple chroniqueur du passé, mais qu'il introduit dans son récit une perspective qui n'est déjà plus tout à fait celle de l'histoire, du moins si l'on entend seulement par là l'exposé de faits qui se sont réellement passés et tels qu'ils se sont matériellement passés, avec leur suite chronologique réelle. Il est vrai qu'il peut vouloir exprimer par un tel changement une autre perspective historique, qu'il n'aurait pu faire ressortir d'une autre manière.

Il est donc incontestable que les évangélistes interviennent dans la présentation des faits comme dans la rédaction des paroles du Seigneur. Mais, s'ils le font aux dépens d'une reproduction purement matérielle, ils ne le font pas pour en modifier la signification profonde. C'est elle au contraire qu'ils cherchent à exprimer avec une netteté qu'ils n'auraient pu autrement atteindre. On a parfois prétendu que tout ce qu'ils rapportent n'était qu'invention pure et que Jésus lui-même n'avait jamais existé. Une pareille attitude n'est plus, aujourd'hui, sérieusement proposée par personne. Mais dans quelle mesure les Evangiles contiennent-ils une reproduction matériellement exacte de ses paroles et de ses actes ?

Genre littéraire spécial

Les Evangiles représentent un genre littéraire tout à fait à part. On les a parfois rapprochés de textes comme les *Mémoires* consacrés à certains personnages de l'Antiquité. Mais les auteurs de ceux-ci n'ont jamais vu dans leurs héros que des personnages du passé, et des personnages humains. Pour les disciples de Jésus, leur maître, tout en étant parfaitement homme, est également le Fils de Dieu. Toujours vivant, il n'a cessé d'être présent et d'agir au sein de l'Eglise qu'il a fondée. Mort, il est ressuscité, pour vivre à jamais auprès de Dieu, son Père. Bien que son peuple l'ait rejeté, il est le Messie qui lui avait été promis, et qui apporte au monde tout entier le message de salut qui doit le libérer finalement de toutes les misères qui l'accablent et de la mort elle-même.

Une telle conception du rôle et de la personnalité de Jésus n'est pas le résultat de réflexions poursuivies durant de longues années par ses disciples. Elle s'est, du moins pour l'essentiel, immédiatement imposée à eux ; et c'est elle qui se trouve, dès le début, au principe même de leur prédication. C'est elle aussi qui inspire la rédaction des Evangiles. Celui de Marc se présente déjà comme une présentation de la Bonne Nouvelle apportée au nom de Dieu par « Jésus Messie, Fils de Dieu ». C'est toujours cette Bonne Nouvelle qui est offerte à tous, aux païens comme aux Juifs. Pour tous elle est essentiellement la même ; mais sa présentation devait montrer aux Juifs que l'œuvre et la personne de Jésus répondaient bien aux prophéties de l'Ancien Testament, et aux païens qu'elle était bien le don définitif que Dieu, dans son amour pour le monde, a offert à tous.

Si ces diverses préoccupations peuvent avoir marqué chacune des présentations du message évangélique, elle ne peuvent l'avoir essentiellement transformé. Elles doivent, par conséquent, ne rien présenter d'autre que ce que Jésus lui-même a prêché. C'est bien l'intention de leurs auteurs. Mais est-ce ce qui en fait a été réalisé ?

Si les Evangiles appartiennent à un genre littéraire tout à fait original, il n'en est pas moins vrai que l'on peut trouver des analogies assez précises entre certains de leurs éléments et des textes qui rapportent ou reflètent quelques aspects du monde juif ou du monde païen. Ainsi en est-il pour certaines formules stéréotypées, utilisées dans des récits miraculeux, comme pour le style et même le contenu de certaines assertions. Par bien des points l'attitude et l'enseignement de Jésus rappellent, en effet, ceux des prophètes et des grands docteurs juifs. Eux aussi utilisaient des paraboles et des formules balancées faites pour s'inscrire facilement dans la mémoire de leurs disciples.

Conclusions des critiques

La recherche des ressemblances de ce genre a toujours joué un grand rôle dans l'étude critique de la Bible. Elle a permis de discerner dans l'Ancien Testament, et en particulier dans les livres historiques, un certain nombre de genres littéraires différents et d'en préciser, avec plus ou moins de vraisemblance, la portée réelle. Appliquée aux textes évangéliques par des critiques comme Bertram, Dibelius, Bultmann, elle les a conduits à des conclusions extrêmement radicales.

Le cadre des récits évangéliques leur apparaissant comme artificiel, ils ne se trouvaient plus en présence que de petites unités littéraires dont

le contenu était diversement apprécié. Ils y voyaient le plus souvent, non pas des faits réels de la vie de Jésus, mais le produit de constructions plus récentes, élaborées pour répondre aux besoins particuliers et à la foi des diverses communautés. Les paroles ou les épisodes reconnus par ces auteurs pour authentiques se réduisaient à bien peu de chose. Le Jésus de Bultmann n'est plus qu'un pieux rabbi, qui ne l'emportait sur ses contemporains que parce qu'il avait mieux compris que les meilleurs d'entre eux l'exigence radicale de l'appel que Dieu adresse aux hommes pour qu'ils se tournent sans réserve vers lui. Cela seul suffirait à faire de Jésus le messager unique par lequel cet appel est adressé à tous. Le reste : naissance miraculeuse, résurrection glorieuse et divinité du Christ, institution des sacrements, etc..., ne serait rien d'autre que la traduction en données mythologiques, adaptées au monde païen pour gagner son adhésion, de ce message essentiel.

De pareilles conclusions, qui se présentaient comme fondées sur l'analyse des textes évangéliques, sont plutôt le résultat d'une reconstruction assez arbitraire de l'histoire primitive du christianisme. C'est dès le début, et en plein milieu juif, que Jésus, malgré sa mort sur la croix, a été regardé comme le Messie d'Israël, que Dieu a ressuscité des morts et qui est pour tous le Sauveur unique. C'est alors aussi qu'on a vu en lui celui qui est, d'une manière unique, le Fils de Dieu. Cette foi primitive a pu être ensuite exprimée en des termes empruntés au monde hellénistique. Elle n'en a pas été pour autant radicalement transformée. Une étude plus approfondie des textes montre d'ailleurs, dans certaines expressions évangéliques que la critique la plus sévère ne peut guère refuser à Jésus lui-même, qu'il a personnellement proclamé, bien qu'en termes voilés, qu'il y avait entre Dieu et lui une relation personnelle unique. C'est pourquoi lui seul pouvait employer, en parlant de Dieu, l'expression familière « *Abba* » et se distinguer de ses disciples en disant : « mon Père et votre Père ».

* *

Comment lire les Evangiles

Pour juger équitablement la valeur des textes évangéliques, il ne faut pas commencer par penser que Jésus, le Jésus de l'histoire, ne peut être qu'un personnage conforme à un idéal scientifique et philosophique moderne, et récuser automatiquement tout ce qui, en lui, n'y paraît pas conforme. On risque alors, en effet, de tomber dans un cercle vicieux. Mais il est aussi possible que les évangélistes aient apporté dans l'exposé des faits réels certaines précisions, certaines nuances qui n'ont pas été tout d'abord explicitement perçues par les contemporains de Jésus, et même par ses disciples (cf. Jo., XVI, 12 et ss., 25, 29 ; Mat., XVI, 16, etc.). Il faut interroger les textes eux-mêmes sans parti-pris. Un emploi judicieux de l'analyse littéraire peut se révéler précieux. Elle doit essayer de retrouver les différentes étapes de la composition, et de discerner les multiples facteurs qui ont pu intervenir dans le choix des épisodes et dans la présentation qui en est faite par chacun des évangélistes.

Ceux-ci ont trop souvent été tenus pour de simples compilateurs, qui se contentaient de reproduire des souvenirs personnels ou des traditions reçues. Chacun d'eux apporte, au contraire, sa marque propre dans la présentation des faits.

Pour s'en tenir à la matière qui est commune aux Synoptiques, ce n'est pas sans raison que Marc donne comme premier miracle de Jésus l'expulsion d'un démon (I, 13-28), épisode omis par Matthieu. — Pour marquer le début de la vie publique, le premier Evangile souligne que l'apparition et la prédication de Jésus en Galilée, où son ministère va désormais se dérouler, est l'accomplissement d'une prophétie messianique de l'Ancien Testament. Et c'est encore en Galilée qu'il placera les apparitions de Jésus ressuscité à ses disciples. — Toujours au début du ministère public, Luc invoque, lui aussi, une prophétie messianique, rappelée par Jésus lui-même à Nazareth où il est, dès ce moment, méconnu et rejeté par les siens ; mais cela permet d'annoncer dès lors que ce sont des étrangers qui recevront le bénéfice de son œuvre. Et si Luc ne retient que des apparitions à Jérusalem, c'est que cette ville est pour lui le point de départ de la proclamation de la foi nouvelle au monde.

Si l'Evangile de Marc présente incontestablement Jésus comme Messie et Fils de Dieu, proclamé tel dès le baptême par lequel débute son récit, Matthieu et Luc montrent qu'il était tel dès sa naissance. Mais, si l'on excepte le thème fondamental de la naissance virginale, il n'y a à peu près aucun point commun entre les épisodes que chacun d'eux rapporte, comme c'est aussi le cas pour les apparitions.

Si tous ces faits se sont réellement passés tels qu'ils sont décrits, un tel choix montre que les évangélistes n'avaient pas uniquement pour but de raconter un certain nombre d'épisodes de la vie de Jésus. Ils voulaient plutôt insister sur un certain aspect de son œuvre. Matthieu voulait souligner, en même temps que la nouveauté et l'universalité du Nouveau Testament, le lien étroit qui le rattachait à l'Ancien. Luc, dont l'évangile ne peut être séparé des Actes, a voulu montrer comment, pour répondre au dessein de Dieu, l'Evangile, rejeté par les Juifs a, depuis Jérusalem, conquis le monde. Les récits de l'Enfance de Jésus rappellent d'assez près certaines pages de l'Ancien Testament. C'est pourquoi certains critiques prétendent qu'elles n'en sont que de simples décalques. Qu'il y ait eu influence et même imitation plus ou moins consciente, le fait est possible. Mais cela s'est-il fait au détriment de l'essentiel des faits ? C'est là qu'une étude minutieuse des récits peut aider les discernements nécessaires.

Chroniqueur ou historien

Un simple chroniqueur ne cherche rien d'autre qu'à rapporter les faits dont il a été le témoin, ou dont il peut avoir eu par ailleurs connaissance. Encore fait-il un choix, qui peut être assez arbitraire. Le rôle de l'historien est tout autre. Il

cherche à donner une vue d'ensemble intelligible d'un certain ordre de faits. Aussi ne retient-il que ceux qui lui paraissent posséder une valeur significative. Cela fait, il les ordonne et s'efforce d'en préciser l'importance. Son intervention est donc constante. C'est pourquoi un autre historien peut, en partant à peu près des mêmes faits, vus sous un jour nouveau, aboutir à un exposé notablement différent du premier. Malgré cela, les deux synthèses pourraient, bien qu'étant toutes deux partielles, rester l'une et l'autre valables.

En serait-il encore de même, si au lieu de n'utiliser que des faits qui se sont réellement passés, on recourait, consciemment ou non, à des données apocryphes ? Bien des légendes ou des mots soi-disant historiques, qui n'ont jamais été prononcés par les personnages auxquels on les attribue, ont une valeur historique plus grande qu'une foule de détails attestés par les documents les plus authentiques. Ils peuvent être en effet les seules données qui révèlent le sens véritable d'un processus historique qui resterait, sans eux, inintelligible.

Il appartenait aux Evangiles de nous livrer le secret de la personnalité et de l'œuvre de Jésus. Celui-ci n'a guère été *pleinement* perçu, même par ses disciples, qu'après sa résurrection. La lumière qu'ils ont alors reçue a vivifié leurs souvenirs et leur a donné une couleur nouvelle. Par ailleurs l'enseignement de leur Maître leur demeurait présent. Des études récentes ont pu montrer que de nombreuses pages de l'Evangile pouvaient représenter cet enseignement à peu près mot à mot. Ils l'ont répété. Ils ont pu également l'adapter à des circonstances nouvelles. C'était toujours, même alors, la parole du Seigneur. Tout cela a été repris dans les Evangiles. Mais la reproduction de ces souvenirs et de cet enseignement ne s'est pas faite d'une manière purement matérielle. Dans la conception d'ensemble de chaque évangéliste, comme dans le choix et la présentation de bien des détails, leur personnalité et leur dessein particulier n'ont cessé de se manifester.

On peut donc essayer, semble-t-il, de discerner ici ce qui peut exprimer le dessein personnel de chaque évangéliste, ce qui peut refléter même une certaine situation des communautés chrétiennes à l'époque apostolique, et ce qui est authentiquement et matériellement parole ou action du Christ. Des travaux, déjà nombreux d'exégètes catholiques, portent la marque d'un tel souci. Il est vrai qu'ils ont pu accepter parfois trop facilement de renoncer à la réalité matérielle de certains détails ou même de certains récits de l'Evangile. C'est ce qui a provoqué l'inquiétude des fidèles et même des pasteurs, dont fait état le document du Saint-Office. Qu'en sera-t-il, plus tard, de tout ce qui est aujourd'hui discutable ? Ce n'est que peu à peu, et dans la docilité à l'Eglise, que se fera le discernement nécessaire.

* *

L'intervention du Saint-Office est destinée à mettre présentement les choses au point. Son avertissement est suffisamment nuancé pour que l'on ne puisse y voir une condamnation de toutes les méthodes nouvelles d'exégèse. On demande seulement dans leur emploi, la prudence et le respect qui s'imposent pour ne pas troubler la conscience des fidèles et pour ne pas porter atteinte aux vérités de la foi.

Il y a là deux points nettement différents. Certaines interprétations, tout en ne portant pas atteinte aux vérités de la foi, et qui peuvent même finalement servir celle-ci, pourraient choquer un certain nombre de fidèles. Il faut donc, au moins, prendre certaines précautions pour les leur présenter dans les ouvrages qui leur sont spécialement destinés.

Il n'en est pas de même pour les études publiées dans les revues techniques. La préoccupation essentielle doit être, là, celle du respect des vérités de la foi. On ne se croira évidemment pas obligé de retrouver à tout prix dans les textes évangéliques l'énoncé de chacune d'elles. Mais on ne devra pas oublier qu'il ne peut y avoir rupture de continuité et surtout contradiction formelle entre ces textes, et surtout entre l'enseignement exprès de Jésus et l'enseignement présent de l'Eglise. Et c'est toujours à celle-ci que doit être réservée la solution finale sur les solutions proposées.

Elle peut les accepter, au moins tacitement, ou les repousser explicitement. Elle peut, en ce dernier cas, porter une condamnation formelle. Divers motifs peuvent l'y engager. Ce sont en général ceux qu'invoque l'appel à la prudence de l'Avertissement du Saint-Office : respect de la conscience des fidèles aussi bien que respect de l'intégrité de la foi.

Une telle décision, quand elle porte sur une proposition ou sur un ouvrage particuliers, n'est pas pour autant une condamnation personnelle de leur auteur. Elle ne vise pas ses autres ouvrages et n'entend pas faire de lui un suspect. Elle ne doit surtout pas décourager l'étude toujours plus poussée des questions controversées. Le progrès, dans ce domaine, ne peut se faire sans difficulté et sans heurts. La soumission de tous à l'Eglise, non seulement de ceux qui sont à l'avant-garde, mais aussi de ceux qui seraient tentés de s'accrocher, pour divers motifs, à des solutions dépassées, doit finalement permettre ce progrès pour le plus grand profit de tous.

A. Viard, O. P.

BIBLE ET ARCHÉOLOGIE

L'Egypte, l'Antonia et le Prétoire, Emmaüs, le Champ des Pasteurs.

1. Pierre MONTET. — **L'Egypte et la Bible.** — In-8, 141 p., 8,45 NF. — Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1959.

La collection des *Cahiers d'Archéologie Biblique*, dirigée par A. Parrot, se propose de condenser les résultats des recherches archéologiques susceptibles d'éclairer tel chapitre de l'histoire ou de la littérature bibliques. Voici le 11e volume de cette

collection, où un égyptologue éminent offre une synthèse remarquable des relations qui se nouèrent entre Israël et l'Egypte. Abraham déjà fut poussé par la faim dans la vallée du Nil. Plus tard, les Hébreux s'y établirent. L'exode, puis la création du royaume israélite ne marquèrent pas la fin des relations entre les deux peuples. L'Egypte accueillait les réfugiés de Juda ou d'Israël et savait en faire des instruments de sa politique. Elle intervint plusieurs fois dans les événements de Palestine. C'est encore chez elle qu'après la ruine de Jérusalem en 587, un groupe de Judéens, entraînant Jérémie, chercha refuge. A la faveur de ces contacts, des influences réciproques étaient inévitables.

La Bible ne se préoccupe pas de situer dans l'histoire générale les récits concernant Abraham, Joseph, Moïse : l'histoire égyptienne peut permettre de le faire. L'épisode d'Abraham trouve son cadre le plus naturel dans l'histoire de la XII[e] dynastie, et celui de Joseph dans celle des rois Hyxos établis à Avaris, dans le Delta. Selon P. Montet, Joseph fut rejoint par ses frères vers 1620, et l'exode date de 1228, sous Merenptah (ou Meneptah), fils et successeur de Ramsès II.

Ramsès II avait modifié la politique égyptienne à l'égard des Hébreux. Se faisant construire à l'orient du Delta, sur les ruines d'Avaris, une cité qui portât son nom, Pi-Ramsès, il soumit aux travaux plus ou moins forcés ces étrangers installés dans le voisinage. Ceux-ci subirent le joug, mais, sous Merenptah, ils profitèrent des difficultés qui marquèrent le milieu de son règne pour quitter l'Egypte.

Pour dater cet événement, on connaît l'importance de la stèle où Merenptah célébra sa victoire sur les Libyens en l'an V de son règne (commencé en 1235, selon M.). Israël en effet s'y trouve mentionné, avec Canaan, Gézer, Ascalon, dans une liste de peuples soumis. On pense généralement que la campagne contre les Libyens donna l'occasion de la révolte aux peuplades de l'est, et fut suivie d'une expédition contre elles. Israël désignerait alors soit, selon les uns, les tribus hébraïques déjà sorties d'Egypte, soit selon d'autres des tribus qui, en fait, ne seraient jamais descendues en Egypte. M. Montet propose une autre interprétation. Il n'y aurait pas eu d'expédition en Palestine. La défaite des Libyens aurait suffi à décourager les velléités de rébellions des peuples soumis à l'Egypte. La liste de la stèle de Merenptah n'exprimerait donc pas une suite géographique de victoires et ne peut servir à situer sur un carte les peuples nommés. Israël désignerait tout simplement les Hébreux encore fixés dans le Delta, juste avant l'exode. Cette interprétation toutefois n'est pas sans objections possibles (cf. B. Couroyer, *Rev. Bib.*, 1960, p. 307).

Après avoir étudié les allusions à l'histoire égyptienne que l'on trouve dans l'histoire biblique de la royauté, M. examine la géographie de l'Egypte selon la Bible et propose de nombreuses identifications pour les sites qu'elle mentionne. Elles représentent parfois son opinion personnelle, fondée sur des recherches minutieuses qu'il résume ici.

Passant ensuite aux choses d'Egypte (Pharaon et son administration, songes, mœurs féminins, corvées de briques, travaux des champs, famine), il confronte ce qu'en dit la Bible et ce que nous en apprend l'égyptologie. Cette partie de son livre est particulièrement intéressante. La confrontation est toute à l'avantage des auteurs bibliques. On peut relever quelques anachronismes dans l'histoire de Joseph (p. ex. les eunuques, le supplice du chef des panetiers), mais « ils n'enlèvent pas grand chose à la vraisemblance d'un récit où rien ne choque l'égyptologue habitué aux contes et aux romans qui circulaient dans la vallée du Nil et aux images que ses peintres nous ont données de la vie égyptienne » (p. 131).

De même les plaies d'Egypte selon la Bible sont comparées aux récits de prodiges qui abondent en Egypte où la magie était très en faveur. Le chroniqueur biblique apparaît au courant d'usages pratiqués en Egypte, mais comme il veut montrer l'action de Dieu dans la libération de son peuple, on ne peut dire qu'il « n'a fait qu'attribuer à Moïse des tours analogues à ceux dont étaient coutumiers les magiciens d'Egypte » (p. 98).

Comparant la piété et la morale en Egypte et dans la Bible, M. marque bien les différences. Contrairement au chanoine Drioton, il ne trouve pas en Egypte d'expression d'un véritable monothéisme. Mais il note les nombreux parallélismes entre la sagesse des Hébreux et celle de l'Egypte, surtout à basse époque. Parmi les ouvrages où les sages égyptiens enseignent à leurs disciples l'art de vivre, la Sagesse d'Amonemope est devenue célèbre à cause de ses ressemblances étonnantes avec la troisième section du Livre des Proverbes (XXII, 17 - XXIV, 22). M. les compare, et montre que le second écrit dépend étroitement du premier, en l'expurgeant seulement de « l'attirail pharaonique, (des) dieux de la vallée du Nil, (des) crocodiles, (du) vent du nord » (p. 127).

Il n'admet pas l'hypothèse, proposée par Drioton, d'un original hébreu qui serait à la source à la fois des Proverbes et d'Amonemope. Mais il reconnaît que les sages et les prophètes d'Israël ont pu exercer une influence sur l'élite égyptienne. Il en voit les traces dans les inscriptions du tombeau de Petosiris, prêtre de Thot au début de l'époque ptolémaïque : certaines de ses maximes rappellent des versets bibliques, quoique le contexte spirituel soit très différent.

Il manque peut-être au livre de M. Montet une considération plus attentive du genre littéraire des textes bibliques, encore qu'il fournisse souvent des éléments susceptibles de le préciser. Telle ou telle interprétation de détail demeurera un objet de discussion entre spécialistes. Mais il offre l'avantage d'un tableau d'ensemble bien équilibré et suggestif, qui fait bien apparaître, avec leur enracinement historique, les valeurs originales de la Bible.

* *

2. MARIE-ALINE DE SION (Sœur). — **La Forteresse Antonia à Jérusalem et la question du Prétoire.** — In-8 de XIII - 304 p., 76 planches. Thèse principale pour le doctorat ès-lettres présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Mai 1955.

Quelques textes bibliques mentionnent une forteresse à l'angle nord-ouest du parvis du Temple

de Jérusalem. Néhémie la restaure et l'appelle Tour Hananéel (III, 1 ; VII, 2). Les Asmonéens lui donneront le nom de Baris et en feront leur résidence ; Hérode le Grand devenu roi de Judée, laissa Baris au grand-prêtre, mais se construisit un palais dans la même région, sur une falaise qui surplombait l'esplanade du Temple, et qui lui en donnait le contrôle : c'était la forteresse Antonia, que l'historien juif Josèphe décrit avec émerveillement. Plus tard, Hérode, pour y résider durant ses séjours à Jérusalem, se fit bâtir un autre palais au sommet de la Ville Haute, sur la colline occidentale, d'où il dominait toute la ville. Les Procurateurs romains (6-66) établirent leur résidence habituelle à Césarée. Le Palais hérodien de la Ville Haute et l'Antonia étaient occupés par une garnison permanente. C'est aux miliciens de l'Antonia, intervenus rapidement, que S. Paul dut d'échapper à ses ennemis déchaînés contre lui sur les parvis du Temple (Act., XXI, 27 sq.). En 70, lors de la prise de Jérusalem, l'Antonia fut rasée par Titus.

Actuellement l'aire qui domine au nord-ouest l'esplanade de la Mosquée d'Omar, — c'est exactement l'esplanade du Temple hérodien —, est occupée par une école musulmane, le couvent franciscain de la Flagellation, et le couvent et le pensionnat des Dames de Sion. La ruelle qui sépare l'école musulmane des couvents est enjambée par un arc romain. Quand, en 1855, le Père Marie-Alphonse Ratisbonne vint à Jérusalem, cet arc était appelé l'arc de l'*Ecce Homo* et considéré comme fixant le site du Prétoire de Pilate. Désireux d'établir les Dames de Sion dans la Ville Sainte sur un site évoquant la Passion, le Père acheta l'arc et l'amas de ruines attenant au nord.

Que valait cette tradition ? Les archéologues n'eurent pas de peine à remarquer que l'arc en question était d'époque romaine postérieure à Jésus. Le P. Vincent y reconnut la porte orientale *d'Ælia Capitolina*, cette ville neuve construite en 135 par Hadrien sur les ruines de Jérusalem, après l'étouffement de la seconde révolte juive (*Jérusalem nouvelle*, Paris, 1914, p. 72-79). Mais des fouilles conduites à partir de 1931 par Mère Marie Godeleine, sous le contrôle du P. Vincent, ont permis de retrouver dans les sous-sols du couvent de l'*Ecce Homo*, des vestiges importants de la forteresse Antonia. Il valait la peine de reprendre toute la question de l'Antonia et du Prétoire où Jésus fut condamné : c'est le sujet de la thèse de Sœur Marie Aline.

Après avoir présenté l'histoire de l'Antonia telle qu'elle apparaît dans les textes anciens, elle expose le résultat des fouilles, d'où elle tire une étude archéologique détaillée de la forteresse. Ses contours sont établis d'après la configuration même du sol et les vestiges des ouvrages de protection, tours, courtines, fossé. Son système hydraulique est étudié dans le détail. Une magnifique cour dallée, établie au-dessus des voûtes d'une piscine, est reconstituée, avec son péristyle et la porte fortifiée qui y donnait accès. L'art architectural et l'ornementation de l'édifice peuvent être précisés grâce à des fragments suffisamment nombreux, et replacés dans le style syncrétiste de l'époque. Au terme de cette étude, Sœur Marie Aline, à partir des données archéologiques bien établies et des descriptions de Josèphe, n'hésite pas à proposer une maquette détaillée de l'Antonia, pour aider à la représentation générale de l'édifice. Toute cette partie de sa thèse s'imposera à l'attention des archéologues. Les 76 planches qui terminent son livre permettent de suivre son exposé de façon très concrète grâce aux multiples photos, relevés de fouilles et plans qui y sont reproduits. Nous pouvons désormais nous faire une idée assez précise d'un édifice de la Jérusalem du temps de Jésus.

Est-ce bien là que Pilate a établi son tribunal et que Jésus a été jugé ? Nous aurions alors, dans l'Antonia retrouvée, le cadre des récits évangéliques qui nous touchent tant, et nous pourrions y retrouver les traces mêmes des pas de Jésus. La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à ce problème dont elle rassemble les données. On sait que sur ce point, les PP. Vincent et Benoît ont exposé dans le même numéro de la *Revue Biblique* (octobre 1952) des conclusions contradictoires. Le premier fait valoir les fouilles de l'Antonia et « l'adaptation spontanée » des récits évangéliques de la Passion à ce que nous savons désormais de la forteresse. Le second, pour des raisons tirées surtout des évangiles et de Josèphe, pense que le procès de Jésus s'est déroulé dans l'ancien palais d'Hérode en la Ville Haute, où malheureusement aucune fouille systématique n'a pu être faite jusqu'ici afin de contrôler l'adaptation des scènes évangéliques à ce site.

Sœur Marie Aline reprend l'étude des textes anciens pouvant servir à localiser à Jérusalem la résidence des Procurateurs, et donc le Prétoire. Trois le situent explicitement au palais de la Ville Haute, trois autres ne donnent aucune indication précise : tout au plus peut-on dire que deux d'entre eux *peuvent* s'appliquer à l'Antonia. Donc sur ce terrain des textes, on a beau plaider en faveur des raisons que Pilate a eu, lors de la Pâque de l'an 30, de s'établir à l'Antonia plutôt qu'en Ville Haute, il s'agit de possibilité, de vraisemblance, non de preuve proprement dite.

Cette vraisemblance est-elle confirmée par les données topographiques de l'Evangile ? Pour le montrer, Sœur Marie Aline déploie un véritable talent d'avocat. Etant donné ce que les fouilles nous ont appris de l'Antonia, l'appellation du lieu-dit Lithostrôtos (Jo., XIX, 13), c'est-à-dire « dallage », se comprend bien. Mais l'appellation araméenne Gabbatha (*ibid.*), c'est-à-dire « *hauteur* », ne peut servir à départager les chances de l'Antonia ou du palais de la Ville Haute. Quant aux précisions de Marc, XV, 16, et de Jo., XVIII, 28-29, 33 ; XIX, 4, Sœur Marie Aline ne nous a pas convaincu de leur parfaite adaptation au cadre de l'Antonia. Et l'étude des traditions antérieures au XII^{e} siècle sur le site du Prétoire, paraît un peu rapide.

Ces réserves n'enlèvent rien à l'intérêt du livre. Il constitue une excellente contribution à l'étude de la Jérusalem du temps de Jésus. Et la thèse du Prétoire de Pilate à l'Antonia méritait d'être exposée dans son ensemble.

3. P. Bellarmino BAGATTI, O.F.M. — **I Monumenti di Emmaus el-Qubeibeh e dei Dintorni.** — In-8, 246 v. et 42 planches. Publicazioni dello Studium Biblicum Franciscanum n° 4. — Jérusalem, 1947.
4. **Emmaus. Santuario della Manifestazione in « fractione panis »** (1902-1952). — In-8, 135 p. Jérusalem, 1953.

Ces deux livres touchent à une autre question disputée : le site d'Emmaüs.

Les Franciscains de Terre Sainte en vénèrent le souvenir au village arabe d'el-Qubeibeh, à une douzaine de km au nord-ouest de Jérusalem. En 1902, ils y ont élevé un sanctuaire, auquel est adjointe une école séraphique. Le second volume publié à l'occasion du cinquantenaire de sa consécration, groupe des études de plusieurs Pères de la Custodie qui, pour le grand public, retracent l'histoire de la fondation et s'efforcent de justifier la tradition qui l'a inspirée. Le volume du Père Bagatti constitue le compte rendu scientifique des recherches effectuées.

En effet des fouilles pratiquées à diverses reprises depuis 1873, et surtout en 1940-44 où beaucoup de religieux italiens, internés du fait de la guerre, eurent le loisir de s'y adonner, ont fait sortir de terre tout un village franc, avec ses maisons, ses boutiques, son église, son château. Les monnaies montrent qu'il fut habité du milieu du XII^e^ s. jusqu'au XV^e^ (jusqu'à la première moitié du XIII^e^ s. par des latins). Les sources arabes l'appellent finalement Qubeibeh, tandis que les sources croisées lui donnent le nom de Petite Mahomerie.

L'histoire antérieure du site est moins précise. Le P. Bagatti parle d'un groupe d'habitations précroisées, impossibles à dater. Un stade plus ancien est clairement attesté par de la céramique et des monnaies, du III^e^ s. avant J.-C. à l'époque byzantine. A ces stades antérieurs au XII^e^ s., aucune trace certaine d'église (seulement un matériau, réemployé dans un pilier de l'église franque, paraît antérieur à celle-ci. Un édifice peut être reconnu dans l'espace occupé par l'église franque (on la montre parfois aux pèlerins comme la maison de Cléophas) : le P. Bagatti laisse la question ouverte, l'archéologie ne permettant pas de choisir dans la diversité des opinions sur sa date et sa relation avec l'église.

Le site était donc habité au temps de Jésus. Absolument rien ne permet de savoir comment il s'appelait alors. Qu'en est-il de son identification avec Emmaüs ?

La tradition ancienne, au moins depuis Origène et Eusèbe, vénérait le souvenir de l'apparition du Ressuscité sur le site du village actuel d'Amwas, forme arabe du nom ancien *Ammaous* attesté par le I^er^ livre des Macchabées (III, 40 ; IV, 3 ; IX, 50) et par l'historien Josèphe. C'était un bourg assez important, qui reçut plus tard de l'empereur Eliogabale le titre de Nicopolis (la victorieuse). Il y avait là une église, dont les ruines ont été dégagées par le P. Vincent. Il en fait remonter la construction au III^e^ s., sur l'emplacement d'une villa romaine dont les mosaïques lui paraissent dater de l'époque des Sévères, au II^e^ s. Nous aurions là une de ces maisons-églises (*domus ecclesiæ*) dont nous connaissons plusieurs exemples aux II^e^-III^e^ s. [1].

L'église était en ruines au temps des Croisés, qui la reconstruisirent selon un plan plus modeste. La tradition sur Emmaüs s'était-elle perdue ? ou ne peut-elle s'imposer aux Croisés, qui lisaient dans la Vulgate qu'Emmaüs était à 60 stades de Jérusalem ? La tradition palestinienne ancienne lisait plutôt en Lc, XXIV, 13 : 160 stades, variante qu'elle pourrait bien avoir inspirée pour mieux répondre aux conditions du terrain. Emmaüs-Nicopolis, par la route la plus directe, se trouvait, en effet, à 144 stades de la Ville Sainte (une trentaine de kilomètres). La critique textuelle aujourd'hui, en tout cas, donne sa préférence à la leçon : 60 stades.

Toujours est-il qu'à leur arrivée, les Croisés ne savaient où chercher Emmaüs. Ils essayèrent d'abord de le situer au sud, ou sud-ouest de Jérusalem, à proximité d'Hébron ou de Beit-Gibrin (ainsi l'auteur anonyme de l'opuscule *De situ urbis Jerusalem,* en 1130, donc au début du Royaume latin). Quelques documents attestent une autre opinion qui porte son choix sur le site du village arabe de Qaluniyeh, à 8 km à l'ouest de Jérusalem. Ce nom dérivé de Colonia : c'est là que Titus en 71 établit une colonie pour les vétérans de son armée, et Joseph nous dit que le village s'appelait Ammaous (*Bel. Jud.*, VII, 6, 6). On s'étonne aujourd'hui que cette identification ait connu si peu de succès. Voilà un village qui portait au temps de Jésus le nom d'Ammaous, et dont la proximité de Jérusalem pouvait expliquer le retour rapide de Cléophas et de son compagnon à Jérusalem le soir même de l'apparition ! La distance n'était que de 30 stades, mais on aurait pu supposer que S. Luc avait compté l'aller et retour !

Mais le point de vue des Croisés n'était sans doute pas le nôtre. En tout cas, dès 1172, le pèlerin Théodoric a vu le « *castellum Emmaüs, quod moderni Fontenoid vocant* », au site actuel d'Abou Gosh, à une quinzaine de km à l'ouest de Jérusalem. Cette distance, qui correspond aux 60 stades de l'Evangile, a sans doute constitué la chance du site. En 1141, les Hospitaliers y avaient édifié sur une magnifique source, la « fontaine di Esmaus », une belle église romane que l'on peut admirer encore. L'identification avec Emmaüs semble acceptée sans concurrence pendant la durée du Royaume Latin de Jérusalem, et jusque vers 1300 par la Carte florentine.

Les fouilles, entreprises en 1944 par le P. de Vaux, ont éclairé l'histoire du site [2]. L'église franque repose sur un réservoir romain, « construit autour de la source par un détachement de la Legio X^a^ Fretensis qui eut ses quartiers à Jérusalem, de l'an 71 à la fin du III^e^ s. » (*Rev. Bib.* 1951, p. 445). A proximité du réservoir, s'élevait un fortin, pour la surveillance de la route entre Jérusalem et la plaine maritime. Il devait y avoir aussi une hôtellerie ou un relais pour les cour-

[1] L.-H. Vincent, F.-M. Abel, *Emmaüs. Sa basilique et son histoire*, Paris, 1932.

[2] R. de Vaux et A. M. Stève, *Fouilles à Qaryet el-Enab Abu Gosh, Palestine,* in-4, 162 p. Paris, Gabalda, 1950.

riers. Abou Gosh jouait donc le rôle de poste stratégique et de relais sur une voie importante : telle est l'origine de ses monuments. Il paraît donc difficile de retenir l'identification avec Emmaüs de S. Luc.

C'est en 1280 seulement, alors que les Croisés ne tenaient plus que St-Jean-d'Acre, qu'un pèlerin anonyme place Emmaüs au site actuel d'el-Qubeibeh. Par la suite, les textes semblent confondre Abou Gosh et Qubeibeh. Au XIV[e] s. c'est Qubeibeh qui a la faveur des itinéraires en Terre Sainte. C'est alors que les Franciscains s'établirent en Palestine. Ils acceptèrent l'opinion reçue et assurèrent sa transmission jusqu'à nos jours.

Sur quoi repose cette identification ? Le Père Bagatti, fidèle à son propos, qui est d'ordre archéologique, s'interdit de la justifier. Il fait seulement remarquer que les Evangiles parlent d'Emmaüs comme d'un village (*kômê*, Lc, XXIV, 13), dans la campagne (Mc, XVI, 13), assez près de Jérusalem pour que les disciples puissent y rentrer le soir, après le repas, et, selon la leçon préférable, à 60 stades de la Ville sainte : données qui peuvent convenir au site de Qubeibeh. Que l'on ignore son nom à l'époque de Jésus, et que la tradition soit tardive, le P. Bagatti n'y voit pas des objections décisives. Les mêmes considérations sont reprises par le P. Baldi, qui présente clairement les données du problème, dans le volume du cinquantenaire. Dans ce volume, d'autres auteurs dépensent plus d'apologétique en faveur de leur opinion.

On aimerait savoir pourquoi Qubeibeh a réussi à supplanter Abou Gosh au Moyen-Age. La distance de 60 stades pouvait être invoquée, pour l'une et l'autre. Ne faut-il pas compter avec l'abandon d'Abou Gosh par les Francs, à la fin du Royaume Latin, et avec le déplacement, qui s'en suivit, du trafic routier vers le nord ? On note, en effet, qu'il emprunte désormais la voie qui passe par Qubeibeh. Les causes de la ruine des monuments d'Abou Gosh auraient assuré la chance de Qubeibeh, où le village de la Petite Mahomerie perdurait en arabisant son nom, et qui se trouvait désormais sur la route des pèlerins.

Faut-il conclure ? Nous avons l'impression d'un écheveau inextricable de problèmes, dont quelques-uns relèvent de l'archéologie, les autres de l'histoire des traditions, sans compter les problèmes littéraires et historiques du texte de S. Luc. Ces derniers sont inévitables, si l'on accepte la localisation qui, traditionnellement, paraît la plus assurée, celle d'Amwas. Par contre, ils ne se posent pas, si l'on opte pour Abou Gosh ou pour Qubeibeh, mais alors les traditions offrent-elles une base sûre ? Comment choisir ?

* *

5. P. Virgilio CORBO, O.F.M. — **Gli Scavi di Kh. Siyar el-Ghanam (Campo dei Pastori) e i Monasteri dei Dintorni.** — In-8, 170 p. et 62 planches. — Publicazioni dello Studium Biblicum Franciscanum n° 11. Jérusalem, 1955.

Dans ce volume, le P. Virgilio CORBO, de la Custodie de Terre Sainte, publie le résultat de ses recherches sur les anciens monastères de la région de Bethléem. De tout temps, la Terre Sainte a attiré les pèlerins. Elle fut, avec l'Egypte, la terre privilégiée du monachisme ancien. Des textes, comme les *Vies* écrites par Cyrille de Scythopolis, ou le *Pré spirituel* de Moscus, nous ont conservé des images attachantes de la vie que l'on menait dans les monastères de Palestine. Mais ceux-ci ont disparu, et souvent leur site même est inconnu. Les fouilles et les sondages entrepris par le P. Corbo, nous permettent désormais d'en identifier un certain nombre et de nous en faire une représentation assez précise.

A 2 km à l'est de Bethléem, au site de Khirbet es-Siyar, la Custodie possède une propriété, que l'on désigne comme le Champ des Pasteurs. Le P. Corbo y a retrouvé les restes d'un des plus grands monastères, sans doute, de la région. A l'époque hérodienne, il y avait là un pressoir, et des grottes habitées. La première installation monastique remonte à la fin du IV[e] s. ou au début du V[e], avec une église dont il reste les soubassements de l'abside. Un grand monastère, avec une église agrandie, peut-être pour y conserver un souvenir sacré, fut édifié au VI[e] s. Il fut détruit lors de l'invasion arabe. Le P. Corbo pense qu'il s'agit là probablement de l'ancien monastère du « Champ des Pasteurs », quoique les données de la tradition ancienne puissent aussi convenir à un autre monastère dont les ruines, non encore explorées, se trouvent à quelques centaines de mètres de Khirbet es-Siyar. On y voit les restes d'une église, avec une chapelle souterraine, qui se trouve sous la garde des Grecs orthodoxes, et qu'on appelle Keniset er-Rawat, c'est-à-dire « l'église des pasteurs ». En tout cas, c'est bien dans cette région que l'on peut situer au mieux le récit de S. Luc.

Au nord-ouest de Khirbet es-Siyar, à Bir el-Qutt, le P. Corbo a mis à jour le monastère géorgien de Saint-Théodore. Les inscriptions géorgiennes, sur des pavements en mosaïques, sont parmi les plus anciens textes en cette langue et permettent de faire remonter au IV[e] s. ce monastère. Un autre, du V[e] s., a été fouillé un peu plus au nord, à Khirbet Abu Ghunneim. Trois autres ont été repérés dans la même région, grâce à des sondages, notamment le monastère de Lucas, disciple de S. Euthyme.

A 6 km à l'est de Bethléem, une exploration de surface a permis de reconnaître le monastère fondé par Théognius au VI[e] s., et signalé dans le *Pré Spirituel*. A 1 km de là, une ruine pourrait être celui de Marcien (Khirbet Zuhzum). Et dans le même secteur, des mosaïques byzantines (en deux villages de bédouins) ne permettent encore aucune identification précise.

On voit l'intérêt des recherches du P. Corbo, jeune archéologue plein de talent, dont nous pouvons espérer qu'il nous donnera un jour une étude archéologique complète du monachisme palestinien. Il a déjà commencé un travail sur les restes du monastère de Saint-Théodose, à 7 km à l'est de Bethléem (aujourd'hui Deir Dosi), dont l'exemple a dû exercer une grande influence sur les fondations cénobitiques de toute la région. Dès maintenant, nous pouvons, grâce à lui, nous représenter l'organisation des monastères qui, à la différence

des laures ou des premières installations cénobitiques, établies dans le désert, furent attirés dans les environs de Bethléem à la fois par de précieux souvenirs, et par la possibilité de trouver leur subsistance dans la culture de la vigne et de l'olivier.

* *

En achevant ces notes, rappelons le beau livre de M. Michel JOIN-LAMBERT, prêtre de l'Oratoire, **Jérusalem** (in-4, 147 p., 149 photographies, 10 plans et une carte. Ed. Guillot, Paris, 1956), dont nous avons donnée naguère la recension (*Ami*, 1957, p. 256).

« Jérusalem, si jamais je t'oublie... » Tous ceux qui la connaissent, ou qui, par la fréquentation de la Bible sont devenus ses citoyens de cœur, aimeront ce beau livre où l'on sent la précision de l'historien et l'émotion contenue d'un familier de la Ville Sainte. Est-il au monde une autre ville qui ait connu pareil destin ? On étonne fort les touristes toujours pressés, — il en vient jusqu'à Jérusalem — et déçus, quand on leur dit que l'histoire sainte continue, et que Jérusalem, déchirée, porte encore les stigmates de la Passion. On ne l'aborde pas sans préparation intérieure. Ce livre peut y aider. Et nous souhaitons que beaucoup de lecteurs apprennent à scruter le visage terrestre de cette ville, figure de notre espérance.

« Réjouis-toi, Jérusalem
jubilez à cause d'elle, vous tous qui l'aimez.
Je vais faire couler vers elle
la paix comme un fleuve
et comme un torrent débordant
la gloire des nations » (*Isaïe*, LXVI).

J. DELORME.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

LEGITIMITE DES REMISES COMMERCIALES

Q. — Les remises de 15 à 30 % offertes actuellement dans les grandes villes par les commerçants entrent-elles en ligne de compte de la morale vis-à-vis des autres commerçants qui maintiennent les prix forts, de la part de ceux qui font les remises, de la part de ceux qui en profitent ?

R. — A l'heure actuelle, dans nos pays, la libre compétition entre les commerçants constitue le régime normal : dans le commerce, chacun s'efforce par tous les moyens légitimes de s'assurer les plus grands avantages possibles, tout en respectant les droits égaux des autres vendeurs. Ce système s'appelle la libre concurrence. Le progrès économique y trouve son plus grand stimulant.

La libre concurrence est-elle morale ? — « Contenue dans de sages limites, enseigne Pie XI dans *Quadragesimo Anno*, la libre concurrence est chose légitime et utile. » La justice et la charité fixent ces sages limites.

1° Dans la libre concurrence doit être sauvegardée la *justice* à l'égard des concurrents et à l'égard des clients.

— *a*) un commerçant n'a pas le droit de ravir à un concurrent sa clientèle par des moyens frauduleux, c'est-à-dire par des moyens que proscrit le droit naturel : mensonges, calomnies, médisances, mauvaise foi, atteintes au droit de propriété, et, ou par les procédés qu'interdit la loi civile : la législation commerciale, en effet, protège les brevets d'invention et marques de fabrique, proscrit les manières d'agir qui créeraient la confusion entre produits ou établissements, etc.

Toutes ces prescriptions obligent en conscience.

Ce serait aussi une concurrence déloyale de la part d'un commerçant de vendre un produit à un prix inférieur à son prix normal, tout en compensant la perte subie par la livraison d'une marchandise de qualité inférieure ou rognée en quantité. C'est faire tort aux commerçants honnêtes.

Toutes ces violations de la justice commutative donnent lieu à restitution.

— *b*) Même en régime de libre concurrence, le client a droit au juste prix, à ce que soit respectée l'équivalence entre l'objet vendu et le prix payé. Or nous savons que le juste prix s'établit avec une exactitude non pas absolue, mais approximative, de telle sorte qu'une légère diminution ou une légère augmentation ne semblent pas porter atteinte à l'égalité que réclame la justice. Cette élasticité permet de faire des remises.

Un commerçant ingénieux réussit aussi à faire des remises sur certains articles en dosant ses prix : il ne vend pas à un prix uniforme tous les articles de même nature ; il sait consentir des rabais sur l'un et augmenter légèrement tel autre d'une présentation plus soignée. Il y a tout un art et tout un jeu commercial. Ce qu'il faut obtenir c'est que la communauté soit approvisionnée de façon rationnelle en produits de toute espèce et que le vendeur soit indemnisé de ses dépenses et de ses efforts par la somme globale qu'il recueille de ses ventes en fin d'exercice. Pour obtenir ce résultat il n'est pas nécessaire que chaque objet soit vendu de manière à couvrir exactement les dépenses consenties et le bénéfice honnête à réaliser. Un commerçant habile saura vendre, suivant les circonstances, au prix faible ou au prix fort, de manière que le bilan de fin d'année accuse le bénéfice que requiert tout travail. Le commerçant a droit, lui aussi, à un juste profit. Et pourvu qu'il vende toujours au juste prix et que l'équivalence entre le prix et l'objet vendu soit assurée, il n'y a rien à dire dans cette façon de procéder.

Mais le commerçant qui faisant des remises sur le prix normal et ne voulant pas vendre à perte, tricherait sur la quantité ou la qualité, de telle sorte que la quantité livrée ne correspondît plus au prix payé ou que la qualité fournie ne permît pas à l'acheteur de l'employer à l'usage pour lequel il la réservait, violerait la justice commutative. Au contraire, dans une remise de prix où l'équivalence des prestations est respectée, où l'acheteur reçoit exactement ce qui correspond au prix payé, la justice est sauve, l'acheteur en ayant

pour son argent et ne pouvant exiger plus qu'il n'a payé.

2° *La charité* elle aussi a son mot à dire en matière de concurrence.

Elle demande que les compétiteurs apportent dans cette lutte pour le succès une certaine modération et qu'ils sachent ménager les concurrents moins solides et moins habiles. Un commerçant, qui pourvoit d'une façon satisfaisante au ravitaillement de la population, ne doit pas être brutalement écrasé et éliminé.

La charité exige aussi que s'instaure entre les membres de la profession commerciale une certaine collaboration : ils ont, en effet, des intérêts communs, ils ne sont pas des ennemis, mais des confrères ; ils doivent donc s'entr'aider et s'épauler dans leurs difficultés.

Une remise de 15 à 30 % est-elle une pratique conforme à la justice et à la charité ?

Elle peut l'être, mais seul le commerçant qui la consent peut savoir si cette remise n'est pas un procédé de concurrence déloyale ou un manque de charité à l'égard des autres commerçants ou un vol camouflé.

L'acheteur a-t-il le droit de profiter de la remise ? La remise n'est souvent qu'un faux-semblant, le commerçant se rattrapant sur la quantité. Mais admettons que la remise soit une libéralité, une libéralité spontanée, faite à titre de réclame et de publicité, pour lancer un produit nouveau, pour attirer le client : celui-ci a parfaitement le droit d'en profiter.

Si la remise est dictée par le souci d'abattre un concurrent, le client au courant de la machination ne peut se faire le complice de cette opération.

Si enfin la remise n'est qu'une vente à perte, parce que le vendeur a un besoin immédiat d'argent, le client n'a pas le droit de profiter de ce prix inférieur, à moins qu'il ne soit lui-même incapable de payer le juste prix. (Cfr. Müller, *La morale des affaires*).

E. GARRIGOU.

CHRONIQUE d'HISTOIRE DES RELIGIONS

SOMMAIRE

A. Parrot, *Sumer*. — E. Drioton, *Pages d'Egyptologie*. — G. Posener, S. Sauneron, J. Yoyotte, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*. — J. Chapelle, *Nomades noirs du Sahara*. — H. Deschamps, *Les religions de l'Afrique noire*.
In memoriam : M. Brière, E. Drioton.

André PARROT. — **Sumer.** — 458 p. (21,5 × 27), 602 illustr. in-texte ou hors-texte, dont 139 en couleurs, 79 NF. Préface d'André Malraux. — Paris, Gallimard, 1961.

Dans les histoires de l'antiquité, qui datent du siècle dernier, Sumer n'existait pas. Pourtant, alors qu'en Europe les populations en étaient encore aux stades rudimentaires de la vie sociale politique et artistique, le Proche-Orient avait déjà franchi le seuil de ce qu'on peut appeler la civilisation.

La Mésopotamie et la vallée du Nil ont abrité deux des plus grands foyers culturels de l'humanité. Il serait peut-être assez vain de discuter à qui accorder l'antériorité. Pourtant, il semble probable que la Mésopotamie, et plus particulièrement le pays de Sumer se sont ébranlés plus tôt et qu'ils ont finalement beaucoup plus donné que reçu. Bien avant le miracle grec ces pays ont marqué un départ décisif à la conquête du monde. Ce serait dans la région mésopotamienne, le pays entre les deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate, avec un léger débordement à l'Est et à l'Ouest.

On y constate une multiple diversité géographique, mais aussi de nombreuses diversités ethniques. Suivant les époques, apparaissent des races différentes : Sumériens en Basse-Mésopotamie, Proto-Elamites, Elamites, Perses Achéménides en Iran ; Sémites et Accadiens en Moyenne Mésopotamie ; Assyriens en Assyrie ; Hurrites sur le Haut-Tigre ; Mitanniens sur le Khabour et au sud du Taurus. Poussant plus au Nord ou vers l'Occident, on rencontre des Hittites en Anatolie, des Syriens-Araméens dans la vallée de l'Oronte et des Cananéens en Palestine.

Cette seule énumération laisse entrevoir que la civilisation de l'Asie Occidentale n'a pas connu l'unité fondamentale qui est celle de l'Egypte, mais qu'elle est, au contraire, en fonction des peuples et des régions. Il s'ensuit qu'il n'y a pas eu un art de l'Asie Occidentale, mais des arts et des civilisations. Pourtant malgré cette diversité, un fonds commun se retrouve toujours plus ou moins sensible, plus ou moins apparent qui explique le rayonnement du foyer initial sumérien. C'est lui qu'il convient de définir et de caractériser.

Au début du V^e^ millénaire av. J.-C., les populations primitives du Haut-Tigre commencent à quitter leurs grottes pour descendre dans la vallée et se construire des cabanes. Période de protohistoire où des débris de céramique peinte ou incisée montrent que l'art et la religion sont indissolublement liés dans leurs origines et ne cesseront de l'être tout au long de l'aventure mésopotamienne. La symbolique, la figurine modelée existent déjà, ainsi qu'une organisation culturelle. Mais l'homme n'ose pas faire le divin à son image et l'écriture n'existe pas encore. Aux dieux que l'on devine, il faut des maisons et voilà que des temples sortent de terre, l'outillage de cuivre fait son apparition, l'architecture et la sculpture se centrent de plus en plus sur la religion. Ces progrès ne s'expliquent que par la venue d'un peuple nouveau. Les Sumériens arrivent au début du IV^e^ millénaire. Ce ne sont pas des Sémites, car leur langage ne ressemble en rien de connu. Leur pays d'origine doit être recherché quelque part en Asie, du côté de la Transcaspienne et même bien au-delà. Leur apparition est prépondérante et la civilisation mésopotamienne en reçoit une empreinte ineffaçable. Ils inventent l'écriture et pour entrer en relations avec la divinité ils imaginent la tour à étages, la *ziggurat* avec au sommet le petit temple où le dieu descend, et, au bas, les salles cultuelles où ses adorateurs peuvent le rencontrer. La

divinité va maintenant habiter au milieu des hommes et s'y manifester en accordant au pays les dons par excellence qui assurent la vie. La Protohistoire est terminée. Nous entrons dans l'histoire.

A partir de l'an 3000, les cités-états se partagent les pays de Sumer, Ur, Lagash, Mari. L'évolution n'en est encore qu'au stade de la croissance. Mais voici vers la fin du IV[e] millénaire, que les Sémites commencent à apparaître dans le Proche-Orient, dans le Haut et le Moyen Euphrate, la plaine du Haut-Tigre. Entre eux, une zone intermédiaire les sépare, le pays de la Oyala, affluent du Tigre, au sud-est de la Bagdad de nos jours.

Aux environs de 2500 av. J.-C., les entreprises brutales du sumérien Lugof-Zaggisi, roi d'Uruk, devaient amener une réaction de la part des Sémites Akkadiens. Sous la conduite de Sargon d'Accad ou d'Agadé, la puissance sumérienne s'effondre, un empire accadien se fonde qui durera de 2470 à 2285 av. J.-C. Les Accadiens étaient des arriérés. Ils eurent la sagesse de se présenter en continuateurs plutôt qu'en adversaires. Aucune cassure n'apparaît dans la civilisation. Seule la marque sémite qui est faite de sensibilité, de fantaisie, écarte un moment la rigueur et l'hiératisme sumérien. Il y eut plus de liberté, mais cette liberté, même dans l'art, signifie suite et non pas désordre. Par contre l'anarchie s'établit par en bas ; ainsi l'état écroulera devant l'assaut étranger.

C'est ce qui arriva avec les Guti, nomades débordant du Nord-Est et réglant sans appel le sort des Accadiens ; ils ne réussissent pourtant pas à s'installer définitivement et les Néo-Sumériens restaureront l'ancien empire (2285-2016 av. J.-C.). C'est l'âge d'or du pays de Sumer, celui qu'illustre la III[e] dynastie d'Ur avec des rois comme Ur-Nammer et Dungi, des prêtres-rois comme Goudia. Ce monde renouvelé a laissé les ruines d'une architecture imposante, des palais, d'impressionnants hypogées et une statuaire d'une puissance inégalée.

Mais en 2015 la puissance politique sumérienne dont Ur était le foyer, s'effondre sous les coups conjugués des Sémites de l'Ouest et des Elamites. Hammourabi se manifeste comme le grand roi (1792 - 1750 av. J. - C.) ; Mari, sur le Moyen-Euphrate, est un royaume considérable et la puissance sémite s'installe à Babylone. L'art et la civilisation s'épanouissent, mais les Kassites (qui par bien des traits rappellent les Guti) vers 1730 av. J.-C. s'emparent de Babylone et s'y maintiendront jusque vers 1155. A cette époque la civilisation mésopotamienne connaît un affaissement évident. Tout repartira avec les Assyriens, des Sémites purs, animés de la volonté farouche de faire plus grand et d'aller plus loin que leurs prédécesseurs.

M. A. Malraux résume en une puissante préface la conclusion qui s'imposait après la lecture de ces pages sur l'histoire, l'art et de la religion en Sumer.

Les premiers habitants du pays n'étaient déjà plus des sauvages. Ils avaient inventé l'abstrait, le symbolisme, l'art représentatif et la réflexion. Sur cette pensée évoluée, les rudes Asiatiques qu'étaient les Sumériens ont donné sa forme à l'idée d'un sacré qui les prenait tout entier. Ils savaient bien que le divin échappait à leur empire, mais dans leur désir de s'approcher de lui, ils ont essayé de le représenter d'abord par le fantastique. Plus tard, ils ont compris que l'idée s'exprimait surtout par l'homme et plus tard encore ils ont mis dans la statuaire ce qui sert à la dépasser, l'humain, ce que suggère l'idée. Certaines statues ne sont pas seulement des adorants. Les mains jointes, les yeux levés vers le ciel, le corps tassé ne représentent pas l'homme, mais la créature humaine en face du Créateur auquel il doit tout. Il était difficile d'aller plus loin [1].

* *

Etienne DRIOTON. — **Pages d'Egyptologie.** — In-8, 390 p. — Le Caire. Editions de la Revue du Caire, 1957.

Très modestement le regretté chanoine Drioton proteste que les égyptologues sont dans leur tort parce qu'ils n'ont pas su mettre suffisamment à la portée du grand public la religion égyptienne, l'âme de la civilisation dans la Vallée du Nil. La faute est réparée parce que dans les pages qu'il consacre à ce sujet, les lecteurs trouveront l'exposé extrêmement informé des croyances du pays. Ils n'y verront pas seulement un tableau de ce que furent le culte, les rites, les dieux et les temples. Ils y découvriront plus et mieux : l'authentique pensée égyptienne puisée selon les méthodes historiques, aux sources écrites ou figurées.

C'est qu'en effet la religion de la vallée du Nil ne se peut expliquer par un ésotérisme que rien ne justifie, ni par les résultats cultuels auxquels elle est parvenue après des siècles de civilisation, ni même par l'évolution de ses dogmes, mais uniquement par une histoire authentique, basée sur des documents écrits et qui est restée à la base de tout travail sérieux.

Pour un Egyptien instruit, le savoir véritable venait du temps des serviteurs d'Horus, c'est-à-dire de ces personnages légendaires qui avaient régné sur l'Egypte avant son unification par les pharaons. Ce temps correspond à la longue période énéolithique antérieure à 3200 avant notre ère. Les tribus de chasseurs se retirent alors du Sahara et la civilisation s'installe sur les terrasses du Nil. Elles renoncent à la chasse, la vie rurale commence et crée les bases de la vie civilisée. Toutes les techniques indispensables se créent. Il n'y a pas de science proprement dite, mais une mise en ordre de toutes les règles empiriques au fur et

[1] D'une façon générale les anciens se montraient plus attentifs que nous à la présence divine et ils en voyaient la preuve là où nous ne remarquons qu'événements ordinaires. Ce n'est pas n'importe quel sanctuaire au sortir de la main de l'architecte qui en Egypte pouvait incarner *l'akh*, le *ba* ou le *Ra* d'une divinité, c'est-à-dire en sa force, sa volonté créatrice et sa vie. N'importe quelle statue à peine ébauchée ne pouvait pas être réputée divine. Il y fallait une cérémonie spéciale qui d'une façon ou d'une autre y incarnât le dieu avec sa toute puissance et le rendit présent à ses adorateurs. Les Hébreux n'élevaient pas n'importe où un autel à Yahweh : bien avant la consécration du Temple de Salomon, il y eut Bethel et le Sinaï. Il fallait que par un acte quelconque, Dieu manifestât sa présence et sa volonté d'y être adoré. C'est par l'art sacré que le Sumérien entrait en relations avec le dieu, être à la fois céleste et terrestre, statue humaine où se manifestaient les qualités supérieures à l'homme.

à mesure de leur lente acquisition au cours des siècles. En fait, la civilisation égyptienne, les papyrus et tous les documents anciens en sont la preuve, ne peut pas être séparée de la culture énéolithique et en pleine période historique elle n'en sera que l'épanouissement. Drioton conclut ce chapitre en déclarant que la science égyptienne marque seulement un stade préliminaire nécessaire à l'élaboration de la véritable science. Ce sera l'œuvre des Grecs. L'Egypte a appartenu à un autre cycle de civilisation que le nôtre, mais c'est du passé qu'elle a toujours relevé.

Les religions modernes pour la plupart se présentent avant tout comme des doctrines révélées, appuyées sur le témoignage de livres sacrés et proposées par une Eglise au sens large du mot.

Rien de semblable dans l'ancienne Egypte. Elle n'a jamais possédé de livres sacrés au sens où nous l'entendons et des recueils comme par exemple les *Textes des Pyramides* ne sont que des recueils d'incantations magiques.

Aux temps préhistoriques l'Egypte n'était qu'une poussière de tribus indépendantes ; il ne lui en reste qu'un polythéisme informe. Chaque nome conserve son dieu, dont il ne nous reste souvent que le totem, et dont le pharaon plus tard sera toujours et nécessairement le prêtre et le représentant. Jamais aucune autorité spirituelle n'est intervenue pour réduire à l'unité et proposer la religion comme un ensemble qui s'impose. Pourtant vers 3300, époque préthinite, l'Egypte s'est unifiée, une idée religieuse et philosophique de Dieu, idée pure et appuyée sur une forte tradition, a coexisté avec les débuts de la période historique et même vraisemblablement auparavant, mais cela en même temps que des croyances polythéistes qu'elle ne pouvait pénétrer sans les ruiner complètement.

Un nombre impressionnant de textes prouvent que les Egyptiens possédaient, dès le début de l'Ancien Empire — et ce sera le mérite de M. Drioton de les avoir retrouvés et traduits — une notion philosophique substantiellement semblable à la nôtre : celle d'un Dieu, nommé sans détermination et par conséquent conçue comme unique, maître des événements, providence des hommes, jugeant et rétribuant les bonnes et mauvaises actions. On l'appelle *Neter*, le dieu, sans aucun autre déterminatif, ou encore « le *Grand* » ou même « l'*Eternel* ». Le papyrus de Prisse (vers 2700 av. J.-C.) dit de lui : « Ne t'enorgueillis pas de ta puissance... car on ne sait pas quels événements Dieu suscite quand il punit. »

La pierre dite de Sabaren est certainement le plus ancien texte théologique connu, si archaïque même que l'égyptologue allemand Seth n'hésitait pas à le placer au commencement de la première dynastie (vers 3000 av. J.-C.). Elle témoigne d'un effort d'explication monothéiste aussi soutenu que celui que l'on a constaté dans certaines compositions de basse époque. Les inscriptions des scarabées trop longtemps négligées sont révélatrices et en de nombreux cas elles ont apporté la preuve d'une croyance monothéiste, qui exprime la pensée religieuse des classes les plus éclairées de la société. En voici quelques exemples :

« Tous les événements sont dans la main de Dieu. » (Coll. Farouk) ; « Ce qui n'existe pas encore, est dans la main de Dieu. » (Newberry Scarabs n° 16).

Jusqu'à l'époque ptolémaïque on trouve à l'intérieur de certains temples des inscriptions de ce genre :

« Celui qui s'est produit lui-même, de qui le nom est secret... qui leva sa tête au-dessus de l'Abîme ténébreux, qui exista quand il n'y en avait pas d'autre que Lui, qui a surgi seul en s'enfantant lui-même, selon les desseins de qui les êtres furent produits... » (Drioton, *Fouilles de Médamaud*, 1925, Le Caire, 1926, p. 7, n° 1).

Si l'on se rappelle que la vallée du Nil n'a pas été occupée à l'origine par une invasion de populations homogènes, apportant d'un seul coup sa culture et sa religion, que chaque tribu au contraire avait sa culture et en quelque sorte sa religion, on peut se demander comment s'est produit ce monothéisme. Ce n'est pas par la fusion politique du pays : elle a maintenu au contraire et solidement le polythéisme. Ce ne peut être que par une théologie de sages, appuyée sur une forte tradition très ancienne, bien avant Ménès. Ces sages, devant la complexité religieuse ambiante, ont essayé de mettre entre leur monothéisme primitif et philosophique (si l'on peut dire) et l'état religieux des nomes où ils vivaient une unité de raison. Ils ont inventés des cycles et des légendes, des triades, des ogdoades ; mais leurs efforts mêmes étaient à l'avance condamnés à l'échec ; leurs succès partiels ne pouvaient même qu'augmenter la confusion. Il eût fallu pour adapter les données de la religion populaire aux exigences du monothéisme, commencer par supprimer tous les dieux locaux et leurs cultes comme Akhuaton eut le courage de le faire, mais la tradition si forte dans l'Egypte antique s'opposera toujours à cette révolution qu'elle jugeait même impie.

Si du moins, le monothéisme avait été disposé à se contenter en pratique d'un compromis hénothéiste (c'est-à-dire avec un seul grand Dieu supérieur aux autres), mais encore aurait-il fallu maintenir tous les autres dieux dans un état de dépendance jusque dans leur propre temple : et à cela aussi, la tradition s'y opposait ; car tout dieu d'Egypte était considéré, dans son sanctuaire d'origine, comme divinité suprême. Toutes les tentatives de la théologie n'eurent jamais pour résultat que de multiplier les interprétations monothéistes au bénéfice d'autant de dieux qu'il y avait de centres de culte en Egypte, en les combinant avec les données des légendes locales. Il en résulta une confusion progressive dans les idées et dans leur terminologie qui aboutit, en désespoir de cause, à une sorte de panthéisme absolu selon lequel tous les dieux étant assimilables les uns aux autres, se trouvent être à des degrés divers des manifestations de Dieu [2].

* *

[2] A ceux qui s'intéresseraient spécialement aux choses d'Egypte, on peut recommander comme étant particulièrement bien informés :

E. Drioton et J. Vandier, *Histoire des Peuples de l'Orient méditerranéen*. II. *L'Egypte*. P. U. F., Paris, 1952.

J. Vandier, *La Religion égyptienne* (Coll. Mana. Les anciennes religions orientales). Paris, P.U.F., 1949.

Georges POSENER, Serge SAUNERON et Jean YOYOTTE. — **Dictionnaire de la civilisation égyptienne.** — In-8 (15 × 21), VIII - 324 p., illustr. 39 NF. — Paris, F. Hazan, 1960.

3500 ans d'histoire depuis les premières tribus historiques resserrées sur le Nil, jusqu'à la civilisation romaine. Voici un livre qui est appelé à satisfaire aussi bien les spécialistes et les érudits que les gens cultivés.

On y trouvera, à côté d'articles consacrés à l'organisation politique et religieuse : économie, gouvernement, clergé, armée, temples, police, culte funéraire, tombeaux, enseignement, etc., de nombreuses rubriques concernant les mœurs, le mode de vie, les différentes activités quotidiennes : chasse, pêche, agriculture, métallurgie, mobilier, vêtements et bijoux, etc. La flore et la faune n'ont pas été oubliées. Elles étaient de première importance chez un peuple composé surtout de paysans et d'artisans.

Une place exceptionnelle a été réservée à la magie et à la science (astronomie, mathématiques, médecine, cosmographie) ainsi qu'à la littérature, contes, moralités, satire, poésie amoureuse, etc.

Les auteurs choisis parmi les plus compétents des égyptologues se sont attachés particulièrement aux questions habituelles : Nil, Pharaon, Pyramides, Momies, etc., mais ils n'ont pas manqué d'évoquer aussi certains aspects imprévus et intéressants. Chaque article se présente comme une véritable monographie, où l'on remonte aux idées premières qui ont déterminé les structures de la société pharaonique et en bien des cas conditionné l'élaboration de sa religion comme de son art.

Une illustration, en grande partie inédite ou peu connue, accompagne le texte ; il est ainsi à bien des égards, un dictionnaire de l'art qui fait comprendre l'envoûtante fascination que dans l'antiquité l'Egypte a exercée sur des esprits comme Hérodote et Platon.

Jean CHAPELLE. — **Nomades noirs du Sahara.** — (20 × 29), 430 p. illustr., + 10 cartes, 21 NF. — Paris, Plon, 1957.

Aux confins de la Lybie, du Tchad, du Soudan, dans le Sahara oriental, de l'oasis de Djado au Ouadaï, vivent les Toubous, des nomades sahariens noirs. Ils sont à peu près 200.000 et ils semblent provenir d'un rameau de la race berbère, rameau transformé avec le temps en une unité ethnique distincte, dans le district montagneux du Tibesti.

Ils sont musulmans depuis le XI^e^ siècle et, à partir de 1940, la France a commencé une colonisation très large. Nous avons donc *in situ* la réponse à deux questions qui à l'heure actuelle se posent : Qu'est-ce que l'Islam a apporté à ces nomades véritables sauvages et de quels bienfaits la colonisation française les a-t-elle enrichis ?

La pénétration de l'Islam au Tibesti ne s'est faite que lentement et progressivement. Au cours du XIX^e^ siècle, les Senoussistes établis en Lybie ont tenté une islamisation plus active. Il ne semble pas qu'ils aient beaucoup réussi. D'une façon générale les Toubous suivent assez mal les prescriptions coraniques, les uns par indifférence, les autres par ignorance. Ils font la prière, mais quand ils se sentent observés. Ils célèbrent les fêtes musulmanes surtout parce qu'elles rompent la monotonie des jours et qu'elles sont une occasion de fêtes. Ils jeûnent pendant le Ramadan, mais sans régularité ni persévérance. Ils s'abstiennent des viandes impures et en y ajoutant leurs propres interdits, mais ne se privent pas du vin de palmiers qui théoriquement est interdit. Ils croient au Dieu unique et au Prophète, mais par dessus tout, redoutent le mauvais œil et les *cheitans*, les diables, dont ils peuplent la nature. Leurs connaissances et leurs pratiques religieuses se bornent à cela. L'indifférence religieuse est à peu près générale, mais elle n'empêche pas les Toubous de se considérer comme musulmans.

Peut-être est-ce une raison pour qu'ils se montrent d'autant plus fidèles à d'anciennes croyances. Les repas sacrés avec sacrifices ont lieu à l'occasion des semailles, pour la fécondation des palmiers et la cueillette des dattes. Des pratiques magiques sont censées provoquer la pluie. Les cérémonies se retrouvent d'ailleurs chez les Chaouias de l'Aurès. Il existe aussi quelques rites à l'occasion de la tonte des troupeaux. La chute de la pluie est liée, dans l'esprit de beaucoup de gens, à la vigueur du chef, ce qui nous ramène à certaines conceptions de peuplades très primitives. Les génies sont innombrables ; ils ont leur demeure attitrée en des endroits sauvages et certains animaux comme les caïmans sont considérés comme les protecteurs des sources. Jurer par le Coran est, pour les Toubous, chose de peu d'importance, mais jurer par le foie d'un animal est chose extrêmement grave.

En résumé l'adhésion des Toubous à l'Islam n'est pas contestable. Mais il semble bien que les rites familiaux marquent la survivance du vieil animisme très répandu en Afrique. Ces rites, en se perpétuant dans l'Islam, se sont vidés de leur signification profonde. Et malgré quelques aspects pittoresques, la vie religieuse des Toubous est très pauvre.

A ces nomades qui vivent de rien, qu'est-ce que la colonisation a apporté ? Les officiers français avaient compris qu'il fallait laisser aux Toubous les éléments et caractéristiques de leur vie quotidienne là où elle se trouvait possible. Une évolution trop rapide aurait été nuisible. Il convenait donc de leur laisser leur liberté, leurs manières de vivre, mais en supprimant les guerres, les rezzous, les vengeances, et de travailler à rendre leur misère moins criante, leur vie plus facile. C'est ce que l'administration française a fait. L'avenir maintiendra-t-il cette évolution favorable ?

Hubert DESCHAMPS. — **Les religions de l'Afrique Noire.** — In-16, 128 p. Collection « Que sais-je ? » 2 NF. — Paris, P.U.F., 1960.

L'auteur, ancien gouverneur des Colonies, est professeur à l'Institut d'Ethnologie. Il connaît donc parfaitement ce dont il parle et à ce point de vue son livre est parfait.

La première partie de l'ouvrage est consacrée aux croyances traditionnelles. Quelle est la croyance des peuples bantous ? Comme chez tous les peuples africains, on trouve à la base la notion d'un Dieu suprême, généralement considéré comme Créateur. L'importance de son rôle dans les affaires de ce monde en est très diversement appréciée. Le plus souvent il est considéré comme trop lointain pour être facilement accessible et le culte s'adresse plutôt aux dieux secondaires chargés des affaires terrestres et qui sont plus ou moins ses messagers.

Il fallait commencer par bien souligner ce point parce que d'une façon générale les auteurs qui traitent de la religion des peuples noirs insistent sur le culte des esprits. L'animisme serait la croyance à l'animation de toutes choses par des esprits. Il serait mieux de penser avec le P. Tempels (*La Philosophie bantoue*, « Présence Africaine », Paris, 1949) que la force vitale chez les peuples bantous demeure la valeur suprême. Les pratiques religieuses ont pour but de renforcer la vie et d'assurer sa pérennité. Le bonheur n'est autre chose que la plus grande force vitale et le malheur son amoindrissement. La maladie, la souffrance, la fatigue, l'échec sont des signes de diminution de force.

L'être, c'est la force elle-même et elle se concentre dans les points vitaux de l'homme, l'œil, le foie, le cœur, le crâne, le sang, l'ombre, et chez les Pygmées, elle se dissocie au moment de la mort. Une partie s'en va dans l'animal totem, l'autre passe avec le dernier souffle dans le fils aîné qui se tient, la bouche ouverte, au-dessus de son père pour la recueillir.

Il est bien évident que les religions noires sont l'expression de sociétés intimement associées à la nature et à ce point de vue il est assez curieux de remarquer que sans paraître connaître les théories du Père W. Schmidt, M. Deschamps s'en rapproche beaucoup. L'homme ne s'oppose pas à la nature, il en est une partie et il s'y lie par une constante participation religieuse. Cette fidélité donne à la population indigène une fixité qui accroît son patrimoine moral, mais qui en même temps le soumet à une évolution qui, à l'heure actuelle, se manifeste violemment. L'individu échappe à l'emprise du groupe ; il perd de la sécurité et du confort que donnait le groupe, mais il y gagne la possibilité de croyances nouvelles ; de là des facilités accrues pour l'Islam et le Christianisme. Si bien que l'Afrique, à cause de cela même, se trouve dans un état de bouleversement spirituel qui annonce une ère nouvelle.

Mais de quel côté se dirigera-t-elle ? Vers un Islam noir plus facile et qu'il est aisé de retailler à son goût, ou vers le Christianisme qui est une montée vers une civilisation plus vraie ?

* *

IN MEMORIAM...

Au terme de ce Bulletin, qu'il nous soit permis d'offrir notre hommage reconnaissant à la mémoire de deux prêtres remarquables, dont les savants travaux tiennent une place de choix dans l'histoire des doctrines religieuses.

Le chanoine BRIERE (1881-1960)

Un savant et un saint prêtre devant lequel s'inclinaient tous les orientalistes du monde entier mais que presque personne ne connaissait en dehors de son petit cercle d'amis.

Maurice Brière était né à Fay-aux-Logis, en 1881, au diocèse d'Orléans. Il fit ses études au Petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin et dès ces premières années, les langues vivantes et les sciences exactes se partagèrent ses préférences. Au grand Séminaire il aborda l'arabe dans une grammaire rédigée en allemand, ensuite l'hébreu et même l'assyrien.

Prêtre en 1905, professeur à l'Institution Saint-Louis à Montargis, il passa une licence ès-sciences et un diplôme de sciences historiques et philologiques. Mobilisé comme brancardier, mais savant et constructeur passionné, il réussit à construire un appareil pour capter les émissions allemandes et russes. Cela lui valut d'être dénoncé comme espion, mais aussi de voir ses mérites reconnus, et lors de la seconde guerre mondiale il sera capitaine dans un régiment de génie.

La première guerre finie, Brière revint à Montargis, le démon des langues s'était emparé de lui. Il se mit à l'araméen et au syriaque, la langue que parlait N.-S. Sa renommée, peu à peu, dépassait les bornes de son petit monde. Il devenait le collaborateur de Mgr Graffin, le célèbre éditeur de la *Patrologie Orientale*. De 1926 à 1951, ce fut l'enseignement du syriaque, à l'Institut Catholique de Paris.

Mais, dès 1928, il avait abordé le géorgien. La Géorgie est la région de l'Asie que limitent au nord le Caucause, au sud l'Arménie, à l'ouest la Mer Noire et, à l'est, la Caspienne. Le christianisme en est la religion dominante ; le caucasique en demeure la langue littéraire et sa littérature nous a conservé nombre d'œuvres qui traduisent la Bible ou les Pères Grecs. Inutile de dire que le géorgien est une langue fort difficile. Son origine diffère totalement de nos langues occidentales. Seuls quelques savants russes en possédaient de rares éléments. Il n'y avait ni grammaire, ni dictionnaire. M. Brière s'y mit « au maximum » et en 1921 paraissait aux Editions Firmin-Didot une grammaire géorgienne avec exercices, chrestomathie et glossaire, une œuvre remarquable qui constitue un chef-d'œuvre de savoir et de pédagogie (N. MARR et M. BRIÈRE, *La Langue géorgienne*, in-8, 875 p.).

Désormais M. Brière n'avait plus qu'à suivre sa vocation. Il était le maître incontesté des études géorgiennes à l'Ecole des Langues orientales vivantes. En 1935, il réussit même à faire un voyage en Géorgie. Les plus illustres savants lui soumettaient leurs travaux.

Cependant, les années passaient. En 1951, à 70 ans, M. Brière devait prendre sa retraite. Il devint un humble aumônier de religieuses. Sa vie n'était plus que travaux, et ministère pieux ; il continuait d'accumuler manuscrits et études, jusqu'au jour où, le 11 mars 1960, Dieu l'a rappelé à lui.

Il est mort presqu'oublié, mais dans l'Eglise sa vocation un peu particulière n'a cessé d'apporter la preuve d'une splendide intelligence au service d'une vertu peu commune et d'une magnifique abnégation. Il demeure un exemple.

Le chanoine DRIOTON (1889-1961)

Le chanoine Etienne Drioton, cet incomparable égyptologue, a été rappelé à Dieu le 17 janvier 1961, et l'*Ami du Clergé* a déjà évoqué sa physionomie si attachante.

La disparition de ce savant de grande classe sera durement ressentie. Outre ses études sur la religion primitive dans la vallée du Nil et tous les travaux qui jouissent d'une autorité incontestée, on lui doit le déchiffrement de la cryptographie égyptienne ainsi que la découverte du théâtre égyptien.

Faut-il ajouter que M. Drioton a laissé dans tous les milieux savants qu'il fréquentait, le souvenir d'un prêtre modèle, extrêmement obligeant et d'une exquise urbanité. Dans la voie singulière que la Providence lui avait tracée, qui devait le conduire à l'étude assidue de l'Egypte pharaonique et de l'Egypte chrétienne, il a su rencontrer et faire saisir tout l'aspect religieux et sacré des civilisations qu'il découvrait : la recherche scientifique rejoignait l'exercice de son sacerdoce.

A. VINCENT.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 3 octobris 1961

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

A. G. MARTIMORT

L'EGLISE EN PRIERE

Introduction à la liturgie

Avec la collaboration de

R. Béraudy – B. Botte – N. M. Denis-Boulet – B. Capelle – A. Chavasse I. H. Dalmais – B. Darragon – P. M. Gy – P. Jounel – A. Nocent – A. M. Roguet – O. Rousseau – P. Salmon

Au plan doctrinal comme au plan historique, ici plus que jamais inséparables l'un de l'autre, l'initiation à la liturgie, à son intelligence, à sa pratique, bénéficient ici des recherches, de la réflexion théologique, de l'expérience pratique accumulées par un si vaste renouveau, lequel s'est traduit par une considérable réforme de la législation elle-même, inséparable désormais des précisions capitales apportées par le magistère. Ce sont quelques-uns des artisans les plus efficaces, en même temps que des experts les plus sûrs, de tout cet effort de ressourcement et de réforme qui se sont réunis pour donner à notre génération les vues renouvelées qu'une réalité si merveilleusement rajeunie et ranimée réclamait. Aussi bien comme initiation théorique et pratique, comme recueil de références ou comme point de départ de toutes les études et de tous les efforts pratiques ultérieurs, ce manuel qui est en même temps une synthèse passionnante, s'imposera pour de longues années.

Un volume relié linson (15 x 22 cm) sous jaquette,

16 hors texte . . . . **29,70** NF (T. L. en sus)

DESCLÉE & Cie

Vient de paraître

aux EDITIONS DU CHALET

36, rue de Trion, LYON-5e — 8, rue Madame, PARIS-6e

« UNE FEMME DANS LA MAISON »

par **Jean Guitton**, de l'Académie Française

Ouvrage de 160 pages, cartonné. Prix : **16,20** NF.

« *Le livre que voici est la retombée de mon ouvrage sur l'amour humain : poussières radioactives dont je voudrais qu'elles soient recueillies par quelques jeunes hommes et jeunes femmes de ce temps, pour les aider à bien vivre ce grand mystère.* »
(Introduction de l'Auteur).

« PAULINE JARICOT »

Fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire Vivant

Texte biographique de Monseigneur Cristiani.
Fioretti par le Père Jean Servel.
Ouvrage publié à l'occasion du centenaire de sa mort (1862).
160 pages, 60 photos et gravures en offset
Prix : **16,80** NF.

« UN AUTRE VISAGE »

Textes inédits de Pauline Jaricot présentés et commentés par le Père Jean Servel.
(à paraître début 1962)

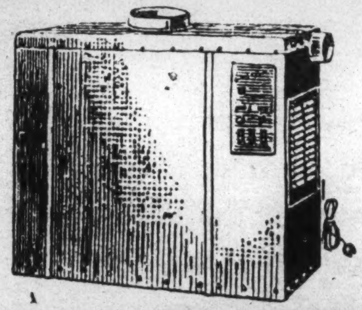

CHAUFFAGE DOMESTIQUE
à air pulsé
AERO-BRULEURS AUTOMATIQUES
EXCELSIOR
Ets GOULLIOUD
5, rue Saint-Fulbert, LYON
ou votre installateur habituel

MENSUEL

JOURNAL PAROISSIAL
ou interparoissial ?

Une adresse :

IMPRIMERIE SAINT-JOSEPH
36, rue E.-Ténot — TARBES (H.-P.)

FONDS COMMUNS

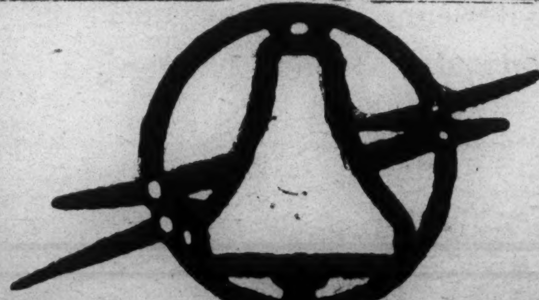

Sonneries Electriques de Cloches

BACH, Ingénieur Constructeur
METZ, Rue Saint-Symphorien
TOUTES LES SONNERIES
automatiques et horaires
— — Angélus — —
Volée - Tintement - Glas

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION EN TOUTES MARQUES
Achat - Echange - Location

LABROUSSE
33, Rue de Rivoli, PARIS-4.

PAROISSES — ÉCOLES

La plaquette en « Rigidex » simple recto-verso (12 × 21)
POUR BIEN FAIRE MA CONFESSION
composée par l'Abbé STAHL (*imprimatur de Nice*)
est utile aux adultes et nécessaire aux enfants

« *Il peut paraître difficile de faire tenir sur un seul feuillet un examen de conscience et une méthode de confession, tout en étant clair et précis. C'est pourtant ce qu'a réalisé l'auteur.* »
(Ami du Clergé, 8-1-59).

0,50 NF. aux Editions Catholiques de la Côte d'Azur
4, Bd du Cap, **Antibes** (A.-M.)
C.C.P. MARSEILLE 2.736.73

VITRAUX
Antoine BESSAC à Grenoble (Isère)
Maison de Confiance-Fondée en 1860
Travaux soignés - Prix raisonnables

LIBRAIRIE R. BOURDON
75, rue de Rennes - Paris-6e
Achat et vente de
LIVRES D'OCCASION
Envoi gratuit sur demande de notre liste d'achat

ASSURANCE AUTO MOTO
Ecclésiastiques, vous avez droit au tarif réduit d'assurance obligatoire avec ristourne chaque année sans accident et recours pour récupérer vos réparations.
Cabinet **ADAM**, assureur-conseil agréé
181, rue Lafayette, PARIS

Les célèbres
GROTTES DE BETHARRAM
ont
une renommée mondiale

Elles sont situées entre les Sanctuaires de LOURDES et les Sanctuaires de Bétharram

LIBRAIRIE BERCHE & PAGIS
69, rue de Rennes, PARIS-VIe
ACHAT DE BIBLIOTHEQUES et D'OUVRAGES RELIGIEUX

BOUYER

assure la bonne diffusion de votre parole et propose des ensembles peu coûteux pour églises et chapelles.

Demandez la notice n° 17

Installateurs dans toute la France

B. P. 2 Montauban (T.-et-G.) Tél. : 63.18.80
8, rue du Dôme, PARIS (XVIe) PAS. 70-34

BOUYER

ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

ELECTRIFICATION DE CLOCHES

MAMIAS — 35 années de spécialisation et d'expérience

★ CLOCHES - BEFFROIS - APPAREILLAGE ELECTRIQUE
★ HORLOGERIE MONUMENTALE
★ CORRECTION ELECTRONIQUE DE L'HEURE - RECEPTEUR « **SYNCHRONEX** »

Label Création 1960 — XIe Salon International de L'Horlogerie

■

MAMIAS - La référence qui ne ment pas
Des prix honnêtes et suivis
7.000 références - 25.000 Appareils en service

■

★ SONORISATION D'EGLISES
DISTRIBUTEUR-INSTALLATEUR « **BOUYER** »

MAMIAS **GAGNY** (S.-&-O.)
TEL. 927 - 19 - 38

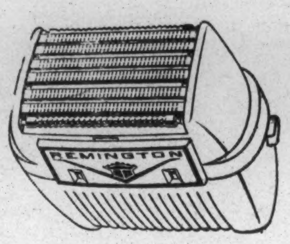

SENSATIONNEL

LE FAMEUX **ROLL-A-MATIC** à trois têtes de coupes EN ECHANGE DE VOTRE ANCIEN RASOIR ELECTRIQUE pour **103** NF.

Prix Commerce : **124** NF + TL — Prix Clergé sans Reprise : **110** NF

RASOIR PHILIPS « têtes flottantes », sans Reprise : **94** NF avec Reprise : **88** NF net franco.

Prix tout a fait spéciaux sur MAGNETOPHONES et TRANSISTORS.

Documentation sur demande à

TÉLÉ-VILLAGES, 17, rue des Ecoles, TRIE-CHATEAU (Oise)

C.C.P. 5192-11 Paris *TEL. : 40* *Boîte Postale No 5*

Magasin à PARIS : **F. LETERTRE** 19, rue Simart, PARIS-18e TEL. : Mon. 28-33

LOURDES

PALAIS du ROSAIRE

MAISON CATHOLIQUE

LISIEUX

Objets de piété

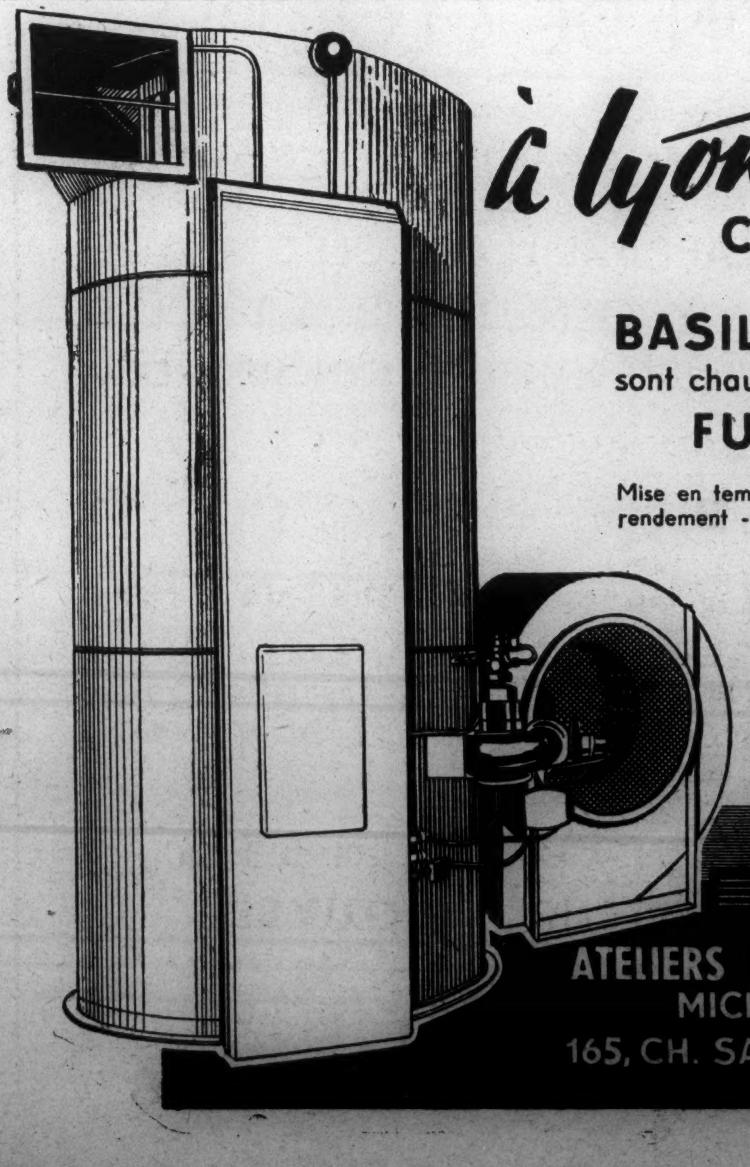

à lyon

la CATHÉDRALE St JEAN et la BASILIQUE de FOURVIÈRE

sont chauffées par air chaud pulsé avec le

FUEL CALO AMC

Mise en température en 1 heure - Chaleur uniforme - Haut rendement - Chaufferie dissimulée - Devis sur place pour EGLISES SALLES DE FETES GRANDS LOCAUX, etc.

à partir de 800 m³

Publ. PLANTIN-CHATELAIN

ATELIERS MICHAUD & Cie

MICHAUD & TRILLAND Réunis

165, CH. SAINT-PRIEST, LYON - Tél. 72-70-33